L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 19 DECEMBRE.

FEUILLETON
A la Troisième Page.

Chronique Parisienne.

LA CHEVELURE.

Il n'a tenu qu'à un cheveu que, voyant ce matin le ciel si bleu, sentant au dehors l'atmosphère relativement très douce pour une journée de fin novembre, et me sentant une [illegible] proportionnée à la saison, je ne fusse allé me promener au lieu d'aligner ma petite prose quotidienne.

Quand je dis qu'il n'a tenu qu'à un cheveu!... Au moment de [illegible], j'ai vu sur mon bureau un petit livre fort coquet, intitulé la *Chevelure*, et orné d'un portrait de femme, d'un nom d'artiste [illegible] capillaire, selon la dénomination [illegible] coiffeur en renom, mais d'artiste dramatique.

Voici, au surplus, le titre textuel de ce petit livre: "*La chevelure dans la poésie, l'histoire et le roman, à la ville et au théâtre*, par Mme Sarah Félix, ex-pensionnaire de l'Odéon et de la Comédie Française."

J'avais déjà le chapeau sur la tête quand j'ai pris le volume. J'en ai coupé quelques feuillets. Après les premières pages, j'ai ôté mon chapeau; après avoir parcouru un ou deux chapitres, je me suis assis pour lire plus à l'aise; un peu plus tard, je me suis installé devant mon pupitre; bref, à la fin, l'envie de faire une promenade est allée se promener, et je me suis trouvé, je ne sais comment, la plume à la main, le livre de Mme Sarah Félix à côté de moi, et le mot "Chronique" écrit en tête de quelques feuillets blancs.

Pourquoi l'auteur a-t-il écrit ce volume et surtout pourquoi l'a-t-il publié?

Il avait ce thème à traiter: que chez tous les peuples et à toutes les époques on retrouve l'usage des cosmétiques de toute sorte, et que cet usage se développe à mesure que le niveau de la civilisation s'élève et que le goût du luxe se répand.

Or, puisque la coutume est enracinée, l'important est de n'employer que des produits sur la bonté et l'innocuité desquels on ne puisse se tromper.

Mme de Sévigné a dit dans une de ses lettres: — "C'est déjà bien assez de vieillir, et quoique quelque respect de soi et de ses amis, doit s'efforcer de dissimuler autant que possible les traces que laisse après lui le cours immuable des années."

Quelle bonne fortune pour les femmes que de s'appuyer sur l'opinion d'un esprit aussi supérieur, et qui nous renvoie bien loin du fameux

Pour réparer des ans l'irréparable outrage!

On trouve mille et une curiosités littéraires sur les cheveux et sur les cosmétiques, exhumées et groupées dans ce petit volume.

Notre ami M. Rimmel avait déjà essayé avec succès de cette érudition pour les *Parfums*. Mme Sarah Félix le fait aujourd'hui avec non moins de patience, de grâce et d'esprit pour les *Cheveux*.

Vous y trouverez des citations latines empruntées à l'*Art d'aimer*, de cet indiscret Ovide, le plus grand célébrateur des cheveux! "Grâce aux herbes de la Germanie, dit le poète, la femme verra sans crainte blanchir ses cheveux: l'art lui promet une couleur préférable à celle que voudrait lui faire subir la nature."

Vous verrez dans ce curieux livre pourquoi Philippe de Macédoine reprochait à Antipater de se teindre la barbe, et pourquoi Martial se moquait des cygnes qui veulent se changer en corbeaux.

Vous y lirez, en somme, tout ce que les poètes, depuis Homère jusqu'à Lamartine, ont dit à propos des cheveux.

Vous saurez aussi comment les peintres ont compris la coloration de la chevelure. Voyez Titien, voyez Rubens!

Aussi Napoléon, contemplant un très beau portrait de Joséphine, disait malicieusement: "Quels coiffeurs excellents que messieurs les peintres!"

Vous y trouverez la liste des chevelures célèbres, depuis celle d'Absalon jusqu'à celle de Cadet-Roussel, — l'opinion des grands hommes sur les cheveux, — les proverbes dont les cheveux sont le sujet:

Redoute ce mari jaloux
De cheveux bruns, de barbe roux.

Je n'en cite qu'un; vous en lirez bien d'autres!

Et surtout vous y trouverez maintes et maintes anecdotes sur les artistes dramatiques, de petits faits qui s'arrêtent à la lisière de l'indiscrétion et qui ne dépassent que de l'épaisseur d'un cheveu la limite de la malice, sinon de la méchanceté.

Vous y verrez le prix qu'on attache à une boucle de cheveux, et qui la donne et qui la demande, depuis le chantre d'*Elvire*, à qui une jeune fille demande une boucle de ses cheveux, et qui lui répond:

Des cheveux! Mais ils sont blanchis par les années!
Des cheveux! Mais ils vont tomber sous les hivers!
Que feraient tes beaux doigts sur leurs boucles fanées! etc.

Jusqu'à Cabrion, qui crie à la victime de la loge et du cordon:

Portier, je veux—de tes cheveux.

Hélas! vous y verrez enfin le prix des faux cheveux..... qui ont été vendus jusqu'à cent francs le kilogramme.

Ce qui n'empêche pas les femmes d'en mettre trois fois trop.

Elle en a si peu, disait une charitable amie en parlant des cheveux d'une femme qui ne voulait pas vieillir; elle en a si peu, pour les reconnaître, elle a mis un nom à chacun, et elle se charge l'occiput d'un monument pareil!

Il y a aussi un chapitre intitulé: "*Un peu de science pour la fin.*" Il vous dit ce que c'est qu'un cheveu. C'est à faire dresser les cheveux sur la tête d'un chauve.

Si jamais époque fut favorable aux cheveux, c'est, sans conteste, la nôtre. Vrais ou faux,—faux surtout,—on ne voit que cela: le livre sur la *Chevelure* est donc un à-propos.

Quant à moi, il m'a vivement intéressé. C'est un cours d'histoire, de mœurs et de littérature capillaire, où tous les auteurs, prosateurs et poëtes, tous les siècles, où tous les *faits* et tous les *mots* sont passés en revue ou rappelés.

PAUL GRAVIER.

Quincaillerie au prix coûtant.

NOUS annonçons au commerce que dans le but de liquider nos affaires, nous offrons, en ce moment, notre grand stock de QUINCAILLERIE bien assortie, [illegible] outils, cordage, haches, charrues, pelles, pioches, outils de charpentiers et de forgerons, coutellerie; un grand assortiment d'outils de [illegible] et d'instruments aratoires, &c. &c. au prix coûtant.

L. H. STERN & CO. en liquidation,
Rue Gravier, No 106, coin Bank Place.

Mme THIERRY,
Encoignure Bayou et Derbigny,

Prévient les amateurs qui voudraient donner aux artistes un témoignage de leur estime et de leur admiration, qu'elle pourra se procurer aux Foyers de l'Opéra de jolis et riches bouquets. Une personne chargée de vendre ces bouquets se tiendra pendant les représentations, dans les couloirs. Les ordres seront reçus aux maisons Kinzé & Co, encoignure Canal et Carondelet, et chez Mme Danos, rue Royale, 67. 22oct—3m

ABSINTHE SUISSE
d'Edouard Pernod, Neuchâtel.

L'IMPORTATION de cet article en colis de moins de trente gallons étant maintenant prohibée, le soussigné a conclu des arrangements qui lui permettent de recevoir directement un ample approvisionnement de ce célèbre article en futaille. Il le fournira par au commerce, par caisse ou lots à la convenance des acheteurs.

G. W. DUNBAR & SON
Rue St-Louis, Nos 12 et 14.

N. B.—La maison se tient responsable de la pureté de cette absinthe qui porte sa marque de commerce et celle de la maison Edouard Pernod. 8juillet

Docteur A. Landry,

De la Faculté de Médecine de Paris, No 60, rue du Maine, encoignure Royale. TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE DES MALADIES AIGUES ET CHRONIQUES.

Consultations de 1 à 3 heures.
12nov—3m

INSTITUTIONS

118. RUE DUMAINE. 118.
Entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Ecole de Musique Vocale.
DIRIGÉE PAR M. EUGENE PRÉVOST.

PRIX DE ROME, ex-chef d'orchestre des théâtres Royaux d'Anvers, de Liége, de la Haye, de l'Opéra Français de la Nouvelle-Orléans, des Bouffes Parisiens et du Concert des Champs-Elysées de Paris. Création d'un Orphéon Louisianais. Les cours de l'Orphéon Louisianais que fonde en ce moment M. EUGENE PREVOST commenceront au local ci-dessus le mardi 14 janvier 1868. Classe pour les hommes et les jeunes gens, le lundi et le vendredi de 7 à 8½ heures du soir. Prix $3 par mois, invariablement payables d'avance.

Classe pour les jeunes garçons, de 7 à 14 ans, le mardi et le samedi, de 7 à 8½ heures du soir.

Prix $3 par mois, invariablement payables d'avance. On voudra bien se faire inscrire chez M. EUGENE PREVOST.

118..........RUE DUMAINE..........118.
Entre les rues Dauphine et Bourgogne

Académie de St-Stanislas
A la Baie St-Louis, Miss.

LA réouverture des classes dans cette Institution se fera le mardi 7 de janvier. Un Frère sera en ville le [illegible], et partira par le train de 9 heures et demie A. M. avec les enfants qui lui seront confiés.

Pour plus ample information, s'adresser au frère ODON, directeur de l'Institution. 6 déc—au 7 janv

Institut St. Charles.
PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR LES DEMOISELLES,
104 & 106—RUE BOURBON—104 & 106.

LE cours suivi dans cette Institution embrasse toutes les branches nécessaires à l'éducation la plus complète en anglais et en français. La religion et la morale, sous la direction de M. Chalon, curé de la Cathédrale, y sont surtout l'objet de soins tout particuliers.

Pour plus amples informations, voir le prospectus qu'on peut se procurer à l'Institut. 1er nov—3m

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE,
SUCCESSEUR DE Mme DEBON,
No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 7août—1an

COLLEGE Commercial de Bolbec, coin Camp et Commune, [illegible] ... [illegible]

RUFUS DOLBEAR, Président.

COLLEGE
DE LA LOUISIANE,
Dirigé par M. le colonel A. FERRIER
PENSIONNAT ET EXTERNAT.

[illegible]

SPECTACLES.

Théâtre de l'Opéra.

PAUL ALHAIZA et
EDOUARD CALABRESI } Directeurs.

Jeudi, 19 décembre 1867,
Quatrième représentation de
LA JUIVE,
Grand opéra en 5 actes, d'Halevy—Chanté par MM. [illegible]

Très prochainement—Début de Mme PREVOST SEGUIN, chanteuse légère en tous genres. M. SEGUIN, 1er rôle jeune.

On commencera à 7 heures précises.

ACADEMIE DE MUSIQUE.
Rue Saint-Charles...Nlle-Orléans.
SPALDING ET BIDWELL..........Directeurs.

Avant du
Théâtre Olympique de St Louis,
Théâtre du Prince Impérial, de Paris,
Et du Nouvel Amphithéâtre de Londres.

A. H. DAVENPORT..........Régisseur.
PROF. YOUNKERS..........Chef d'orchestre.
Mr. ZAVITOWSKI..........Directeur du Ballet.

Jeudi soir, 19 Décembre, et toute les soirs cette semaine.

Le grand spectacle de L'HISTOIRE D'ENCHANTEMENT ayant été déjà joué vingt-six fois et été vu par 50,000 personnes, surpassant en magnificence et en splendeur tout ce qui l'a précédé. Mise en scène brillante, beaux costumes, grands ballets et changements à vue merveilleux.

Succès triomphal de la nouvelle et étincelante MASCARADE et SCENE CARNAVALESQUE, avec ses ballets, ses marches, son intrigue grotesque et pleine de verve et son grand bal masqué. La procession du MYSTICKREWE reçue à sa première représentation par des hourrahs répétés de la part du public enthousiasmé.

Chaque membre du grand ballet paraîtra dans une grande combinaison de l'art de Terpsichore qu'on n'a jamais vue.

Cinq mille Cadeaux de Noël
envoyés par
M. D. BIDWELL,
de la
GRANDE EXPOSITION DE PARIS,
Seront exposés SAMEDI 21 décembre, à la MATINEE, préalablement à leur distribution à la GRANDE MATINEE DE NOEL. 19 déc

THEATRE NATIONAL.
Au coin des rues Perdido et Baronne.
Directeur..........GUSTAVE OSTERMANN

GRAND CONCERT

Au profit du jeune violoniste distingué,
MARK KAISER,
Agé de 11 ans.

Jeudi, 19 décembre 1867.

Le bénéficiaire, avec le concours des meilleurs artistes de la ville, de l'orchestre et des artistes du Théâtre National.

Programme.—Première partie.

1. Ouverture exécutée par l'orchestre.—2. 5e grand concert de violon, avec grand orchestre, VIOTTE, MARK KAISER et Orchestre. — 3. LE MARIAGE AUX LANTERNES, charmante opérette en un acte, de Jacques Offenbach. La pièce sera jouée par les artistes du Théâtre National. — Mlle ANTOINETTE FEHNINGER, SOPHIE ORINSA, ELISE GEB, BELLE, M. CONRAD MUELLER et un chœur au complet.

Seconde Partie.

LA FILLE DU REGIMENT, pour violon et piano. SINGELEE, MARK KAISER et M. POTHONIER. — 5. Variations brillantes sur une mélodie américaine (Old folks at Home), composées et exécutées par M. CHAS. T. FREY. — 6. Le CARNAVAL DE VENISE, Paganini. — Introduction par M. Hoeffner, — MARK KAISER.

Le piano dont on se servira à cette réunion sort de la célèbre fabrique de Geo. Steck & Co. de New York, et a été obligeamment prêté par MM. ZORN & BEEMER, rue du Camp No 96.

On peut se procurer des billets d'entrée, le 18 et le 19 décembre, au contrôle du théâtre.

Premières, $1; Parquet, $1 50; Loges de Parquet, $1 00; Galeries de familles, 50 cents; Galerie, 25 cents. 15 déc—4f

REOUVERTURE DU
Musée Crescent City.
DIX MILLE CURIOSITÉS.

Nos 40 et 42 de la rue St-Charles.
(En face de l'Hôtel St-Charles.)

Ouvert, tous les jours, de 9 heures du matin à 10 heures du soir.

C. T. AMES..........Directeur et Propriétaire.

RETOUR de la Ménagerie de la Nlle-Orléans, de AMES, après une tournée fructueuse dans le Nord-Ouest. La ménagerie a plusieurs animaux de plus: on remarque, parmi les nouveaux venus, l'éléphant nain BISMARCK, des tigres du Bengal, un ours blanc du Pole, &c.

On verra au Musée le professeur GREINER, l'habile souffleur de verre, où sont les deux machines à vapeur fonctionnant constamment; Mlle ANNA E. LEAK, la merveille sans bras qui fait des choses surprenantes à l'aide de ses pouces de pieds.

Des animaux et des curiosités nouvelles arrivent constamment.

PRIX D'ENTRÉE, 50 cts. Pour les enfants, 25 cts. 14 nov

Salle de la Compagnie Allemande,
Au coin du Passage de la Bourse et de la rue Bienville.

CETTE grande et belle salle se loue pour bals, mariages, &c., avec conditions les plus raisonnables. Pour plus de renseignements s'adresser à
FERDINAND MARKS,
12nov—3fps.—3m Rue du Camp, No 47.

Fusils Créoles! Fusils Créoles!
E. J. WATKINSON,
SUCCESSEUR de DART et WATKINSON,
Rue St Charles, No 33, Nlle-Orléans.

ANNONCENT à ses amis et au public qu'il vient de recevoir un grand assortiment de fusils importés expressément pour l'ancienne maison
DART & WATKINSON

Et fait avec soin pour les chasseurs créoles.

Il vend tout ce qui se rattache aux armes à feu: chevrotine, plomb, [illegible] et les meilleures qualités. 12 déc—1m mardi jeudi et dim

FUSILS FINS! FUSILS FINS!!

Les soussignés, agents de
C. F. Manton, C. V. Burke, Wm. Chance
FABRICANTS DE

Fusils Fins Doubles et Simples,

annoncent au public qu'ils ont reçu un assortiment complet de Fusils à canons Laminés, acier d'argent, ruban d'acier, damas, etc.

En outre ils ont reçu une grande variété de Fusils garantis et bien conditionnés, dans les prix ordinaires.

McLEAN & OLIVIER,
20 nov—3m 80, rue du Canal.

CINQUIEME ANNÉE.
ALMANACH de la LOUISIANE
POUR 1868.
(ÉDITION FRANÇAISE
PUBLIÉ PAR
FRANCIS BOUVAIN & Cie,
PAPETIERS ET IMPRIMEURS,
82 rue Bourbon, "A la Plume de Bronze."

☞ Rien ne sera négligé pour rendre cet ouvrage digne du patronage bienveillant que le public louisianais a accordé aux éditions précédentes.

Les dessins (caricatures) seront exécutés par l'un de nos meilleurs artistes, la rédaction est confiée à nos écrivains de talent et l'exécution typographique ne laissera rien à désirer.

On peut souscrire dès à présent soit pour un nombre d'exemplaires, soit pour l'insertion d'ANNONCES, dans des taux exceptionnellement modérés est fixé comme suit

Une page entière	$10 00
Une demi-page	5 00
Un quart de page	3 00

Tout annonceur d'une page entière recevra gratis un exemplaire de l'Almanach. 21 nov—1m

Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.
Bureau, rue de la Commune, No 159.
6 décembre 1867.

UNE élection aura lieu, à ce bureau, le LUNDI 6 janvier prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi, pour six Directeurs de cette Compagnie, pour l'année commençant le premier lundi de février prochain.

7 déc—1m WM. S. BROWN, Trésorier.

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.
Jefferson City, Lne., 6 décembre 1867.

L'ELECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu, conformément à la loi, le LUNDI, 6 janvier 1868, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, au bureau, au coin de la rue St Charles et de l'Avenue Napoléon.

P. McBRIDE,
6 déc—au 6 janv Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de Jefferson et du Lac Pontchartrain.
Jefferson City, Lne, 6 décembre 1867.

L'ELECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu, conformément à la loi, le LUNDI, 6 janvier 1868, de 10 heures du matin à midi et quart, au bureau, au coin de la rue St Charles et de l'Avenue Napoléon.

P. McBRIDE,
6 déc au 6 janv Secrétaire.

HOTELS, RESTAURANTS, etc

Maison Bellanger.
Encoignure Canal et Bourbon,
F. DUMONTEIL,
CONFISEUR,

A L'HONNEUR de prévenir le public que pour toute la saison théâtrale il a loué pour y établir une succursale de l'établissement ci-dessus, le Salon des Dames attenant au foyer de l'Opéra, où l'on trouvera pendant toute la durée des représentations, des rafraîchissements de toute espèce, Crèmes à la glace, Sorbets, Biscuits glacés, Gâteaux, Bonbons, etc., etc. 19 nov—1m

RESTAURANT COSMOPOLITE
LOUIS CHAPLAIN,
propriétaire,
No 11 Rue Royale, entre Canal et Douane—SALON ou premier pour noces et repas de familles—CHAMBRES garnies pour les habitants.—Le restaurant sera toujours pourvu de tout ce que le marché pourra fournir de mieux; ainsi que la cave, qui est remplie des premiers crus de Bordeaux et de Bourgogne. Les prix sont modérés. Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
27nov—1an

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres
A. BROUSSEAU & CO.,
Importateurs, offrent à Bas Prix:

TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce; toiles cirées, à meubles, et émaillées.
NATTES—500 rouleaux nattes de Chine; 100 pièces de coco.
STORES—Couvertures de table et de pianos.
DESSUS DE TABLE—Drugget, toile et feutre.
RIDEAUX—Dentelles, Reps, brocatelles, damas, &c.
COUVERTURES DE MEUBLES—toile et coton, à raies, &c.
CORNICHES, Bandes, Flèches, &c. 29 sept

FONDERIE DE LEEDS
[ETABLIE EN 1825.]
Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilleurs, des Moulins à canne, des Chaudières à sucre, des Machines à draîner, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Presse, des Bouches à Poisson, des Grils; à exécuter toutes sortes de travaux de fonderie, de bâtiments, à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.
14 sept—6 m LEEDS & Co.

G. W. DUNBAR & FILS,
LIQUEURS
DE TOUTE ESPÈCE,
Sirops, fruits conservés, vins.
12 & 14 rue St-Louis, 12 & 14
15 janv—1an NOUVELLE-ORLEANS.

PERUVIAN BARK BITTERS.
(Bitters de Quinquina du Pérou.)
CÉLÈBRE TONIQUE ET ALTÉRANT
[illegible]

PRÉPARÉ à la NOUVELLE-ORLEANS d'après la [illegible] ... QUINQUINA ROUGE DU PEROU [illegible]

[illegible]

Dr. H. PEEL & Co.,
[illegible]

GIVEN, BROWN & CO,
[illegible]
Successeurs de GIVEN, WATTS & CO.
FACTEURS DE COTON
ET
COMMISSIONNAIRES,
Rue de la Commune, No 166, Nlle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

[illegible: table of passage prices by port]

Passage dans une cabine [illegible] ... 198
Passage d'entrepont ... 100

Un supplément de $20 en or devra être payé pour un lit occupé dans les cabines extérieures du 1er pont.
Les enfants au dessous de 2 ans ne paient pas.
Les enfants de 2 à 8 paient quart de place.
Les enfants de 8 à 12 paient demi-place.
Au-dessus place entière.
Il est accordé un lit pour deux enfants payant demie place.

[illegible]

Le steamer à roues GUYANE partira de la Nouvelle-Orléans tous les 15 de chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre St-Nazaire et Vera-Cruz.

Pour passage s'adresser chez
VICTOR FERRILLIAT, agent,
19 nov—1an 127, rue de la Commune.

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE.
SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de Pembarcadère No 50, rivière du Nord:

ST-LAURENT	capitaine	Bocandé	Samedi 30 nov.
PEREIRE	"	Duchesne	Samedi 14 déc.
VILLE-DE-PARIS	"	Surmont	Samedi 28 déc.
EUROPE	"	Lemarié	Samedi 11 jan.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin),
payable en or ou son équivalent en papier,
POUR BREST OU LE HAVRE:
Première cabine, $140, | Seconde cabine, $85.
POUR PARIS:
Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord,
Première cabine, $145. | Seconde cabine, $88.

Les bagages seront marqués pour Paris.
Soins médicaux gratuits.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent, en prenant les steamers de cette ligne, évitent les risques inutiles du voyage par les chemins de fer anglais et la traversée de la Manche, tout en épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

V. FERRILLIAT, 127, rue Commune.

LIGNE INMAN.
Steamers de la Malle.
Départ du Pier No 45, North River, New York.
Tous les SAMEDIS, à midi.
Vitesse et excellents emménagements.

Passage de Première Classe, en or:

New York à Liverpool	$110.	Aller et retour	$175.
New York à Londres	$115.	Aller et retour	$185.
New York à Paris	$125	Aller et retour	$200.

Billets de retour, bons pour six mois.

Pour plus de détails, s'adresser à
ELLIOT & McKEEVER,
9 mars—1an Rue Gravier, No 109.

Hambourg et la Nouvelle-Orléans.
Compagnie de Paquebots Hambourgo-Américains.

Steamers entre Hambourg, la Nlle-Orléans et New York, par la voie de Southampton.

Bavaria, 2400 tonneaux..........Capitaine J. Meier.
Teutonia, 2400 tonneaux..........Capitaine Barius.
Allemannia, 3000 tonneaux..........Capitaine E. Meier.
Borussia, 2100 tonneaux..........Capitaine H. C. Franzen
Cimbria, 3000 ton. neuf..........Capitaine H. Trautmann
Germania, 3000 tonneaux..........Capitaine Schwensen.
Hammonia, 3000 ton. neuf..........Capitaine H. Ehlers.
Saxonia, 2500 tonneaux..........Capitaine P. H. Haack.
Holsatia, 3000 tonneaux..........En voie de construction.

Jour de départ de la Ligne de la Nlle-Orléans:

	De Hambourg.	De Southampton.	Nlle-Orléans.
Bavaria	1er oct.	4 oct.	15 nov.
Teutonia	1er nov.	4 nov.	15 déc.

Les steamers qui suivront seront nommés plus tard.

Prix de passage (payables en or):

De la Nlle-Orléans à Hambourg ou du Havre, [illegible] cabines.... entrep $150; 2e ch $112 50; $45
Certificats de passage de Hambourg à la Nlle Orléans
Fret de Hambourg à la Nlle-Orléans—3 livres sterling et 15 pour cent de prime par tonneau.

Les steamers de la ligne de New York partent tous les samedis. Pour les détails, s'adresser à
WILLIAMS, RUPERTI & CO.,
Agents généraux, rue Carondelet, No 63.
MAURY & CO, Agents pour le passage, rue du Canal, No 181, Nlle-Orléans.
C. B. RICHARD & BOAS, Agents généraux pour les passagers, 6, Barclay street, New-York
23nov—

Pour New-York directement.
Compagnie de vapeurs de la malle des Etats-Unis pour New-York, LIGNE DU "STAR."

MORNING STAR	2600 tonneaux	Nelson, comm.	
GUIDING STAR	2600	"	
MISSISSIPPI	2200	"	
MERRIMACK	2200	"	
MONTEREY	1400	"	Edwards, "
MARIPOSA	1400	"	Quick, "

Le vapeur
MONTEREY,
Edwards, commandant
Partira SAMEDI, décembre, à 8 h. du soir du Wharf de la Compagnie, vis à vis de la place Jackson

On recevra du frêt pour les vapeurs de cette ligne à toutes les heures de la journée, et les prix du frêt et du passage seront aussi raisonnables que possible.

Pour frêt ou passage, s'adresser à
CREEVY, NICKERSON & CO, agents,
83 rue Carondelet, Nlle-Orléans.
Geo. B. HARTSON, président,
1er déc '66—1 an No 5, Bowling Green, New-York.

Pour New York, directement.
Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE
Des Steamers suivants:
GEO. CROMWELL..........CORTES,
GEO. WASHINGTON..........GEN. MEADE,
GEN. GRANT..........SHERMAN.

Le steamer
GEO. WASHINGTON,
Commandant E. V. Gager,
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, Le SAMEDI, 21 décembre, à 5 heures du soir.

Cette ligne prend du frêt et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour frêt ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
4 mai—1a Rue Carondelet, No 41.

POUR LE HAVRE.

Le beau navire français de première classe, long cours, MUNGOL, capitaine Courbe, ayant sa plus grande partie de son chargement engagé et attant à bord, partira sans délai.

Pour le complément de son chargement, s'adresser à W. R. RUDDENDORFF, Rue Commune, No 179.

Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser comme ci-dessus ou au capitaine, à bord, poteau 23 Troisième District. 4 déc.

POUR LE HAVRE.

LA barque française de première classe HAPPY, capitaine Etcheverry, du port de 700 balles, partira comme dit ci-dessus. Pour frêt de 400 balles, ou l'équivalent, s'adresser à
W. R. RUDDENDORFF,
No 179, rue Commune,
ou à CREEVY, NICKERSON & Co.,
19nov 33 Carondelet.

$1,000 de Récompense.

RÉSOLU que, vu l'augmentation du nombre de fausses pièces de nickel mises dans les boîtes des chars de la ville, une récompense de $1000 sera payée pour l'arrestation et la condamnation de toute personne qui sera en dernier ressort condamnée, que ces dites pièces de cinq cents, dans un des chars de la ville.

Les conducteurs ont l'ordre de faire arrêter immédiatement quiconque mettra de ces fausses pièces dans les boîtes.

G. T. BEAUREGARD, Président du Chem. de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.
J. COLE, Président,
du Chemin de Fer de la Ville.
DAVID McCOARD, Président
du Chemin de Fer du Crescent City.
WM. F. McLELLAN, Président,
du Chemin de Fer de la rue St Charles.
Nlle-Orléans, 19 novembre 1867. 20 nov—1m

Marchands de la Campagne et Planteurs.
FUSILS. FUSILS. FUSILS.
CHARRUE ET QUINCAILLERIE.

MILLE fusils à deux coups—Prix: $10, $12 et $13 chaque.
400 Carabines américaines—Prix: $15 à $20 chaque.
2,000 Charrues de Hall et Speer, $5 à $5 50.

A vendre par TAYLOR & CHURCHILL,
41, Rue des Magasins, en face de l'hôtel
3déc—1m St Jacques.

Institutrice.

UNE DAME hautement recommandée et ayant une grande expérience dans l'enseignement, désirerait trouver dans une famille respectable de la ville ou des environs une position d'institutrice. Elle enseigne le français, l'anglais, la musique, le piano, le dessin et la peinture. S'adresser au bureau de "l'Abeille."
17 nov—

Bois de choix pour comptoirs, etc

DIX MILLE pieds de noyer noir, larges et de choix pour comptoirs, à vendre à des prix modérés. [illegible]
ALEX. McCONNELL,
18déc—1 an rue Carondelet No 164.

BOIS DE CONSTRUCTION.
GEORGE MERZ
Moulin à scier et chantier de bois de construction.
[illegible]

BOIS DE CONSTRUCTION.
[illegible]
V. DEMORUELLE,
[illegible]

LES GROS BILLETS DE VILLE
pris au pair.
VENTE A GRANDS SACRIFICES,

LA MAISON DEBEN ayant récemment reçu un fort stock d'articles de MODES et NOUVEAUTÉS DE SAISON, consistant: RUBANS, CHAPEAUX, PLEURS, PLUMES, DENTELLES, BRODERIES, FOURRURES, VELOURS, SOIERIE, GARNITURES, BOUTONS, et une grande variété d'articles de fantaisie, ainsi qu'un superbe assortiment de PARURES pour MARIEES et GUIRLANDES, à partir de ce jour, tous les articles de la maison aux PRIX COMPTANT. Les GROS BILLETS DE VILLE pris au pair au comptant, quand il y aura pour ce jour, à rendre. Aussi une cons'gnation de JOLIS JOUETS D'ENFANTS qui seront vendus au prix coûtant.

Au No 57 rue Royale.
1er déc—1m

AU MAGNOLIA.

M. G. LUDRE a l'honneur de prévenir le public et sa clientèle en particulier, qu'il a transféré son magasin de CHAUSSURES du No 201, rue de Chartres, au No 194, rue Royale, entre Toulouse et St Louis.

M. Ludre profite de l'occasion pour remercier le public de la bienveillante protection qu'il lui a accordée jusqu'à ce jour; il espère qu'il voudra bien la lui continuer.

Le plus grand soin apporté aux chaussures sur commande pour hommes, femmes et enfants. 3 déc—1m

MALADIES DES YEUX.

Dr. HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Sichel, à Paris, s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux.

Consultations de 11 à 3 heures, au No 160, rue Canal. Consultations publiques et gratuites, samedi, de 3 à 4 heures. 16 nov—6m—tlj

PENSION.
Chambres élégamment meublées.

DEUX magnifiques chambres, sur la façade, meublées, s'ouvrant sur un grand verandah, à louer ensemble ou séparément; également, pension égale à celle des meilleures maisons particulières de la ville—au No 159 de la rue du Camp, en face de l'Eglise St. Patrick.
24 nov—1m

Maisons à Louer dans la rue de l'Esplanade

Les deux jolies maisons qui se touchent, situées à l'angle des rues Roman et Esplanade, ayant chacune neuf chambres, installations de gaz, hydrant, cave et tous les agréments modernes qu'on ne trouve que dans des maisons de premier ordre. On les louera $50 par mois à de bons locataires, ou, si on le préfère, l'une d'elles, meublée, pour six à douze mois.—S'adresser à W. F. CHAPMAN, Chemin du Bayou, coin Claiborne. 17 déc—

A Louer.

La MAISON No 186 de la rue de la Douane, près Remparts. Elle est grande et agréable, à verandah, jardin, installations de gaz et bains. 17déc—3

A LOUER.

Le MAISON No 199, rue Bourgogne, entre Ste-Anne et Dumaine.

Le MAGASIN No 146, rue de Chartres, entre Toulouse et Jefferson. S'adresser à
B. O'CONNELL,
12 déc—6f 37, rue de Chartres.

A Vendre.

Les propriétés de H. BELLOCQ, situées à Algers. A vendre pour cause de départ. Les conditions sont très avantageuses.
S'adresser à P. M. CANTON,
11déc coin Gravier et Levée.

A louer avec possession immédiate.

Cette belle résidence de famille, située au-dessus des bureaux de Cusachs & Ogden, au coin des rues St Philippe et Royale, contenant deux salons, quatre chambres à coucher, dépense, cuisine, &c. Le tout éclairé au gaz. Pour les conditions qui sont très modérées, s'adresser sur les lieux. 11 déc—4f

A Louer.

A louer immédiatement à un prix modéré la belle résidence comprenant tout le premier étage du magasin de Cusach & Ogden, au coin des rues St Philippe et Royale.
Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 5 déc

Maison à louer.

La maison haute, avec verandah, remise et jardin, à neuf, située à l'encoignure St-Claude et St-Philippe. Pour les conditions s'adresser à Ant. Degruys, No 228 rue de l'Esplanade. 3 déc—

A louer,

Une petite maison ayant quatre appartements, avec galerie sur la devanture, située rue Derbigny, entre Esplanade et Kerlerec.
S'adresser vis-a-vis, chez M. Dufour. 17nov—

L. ORESSON,
PEINTRE,
103 et 105 rue Bourbon, près l'Opéra.

Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration, aussi d'ARTICLES DE PIÉTÉ; images, chapelets, gravures, tableaux, &c. &c. Il se charge de la pose des papiers ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, décors, &c. 9 nov—1an

A Vendre.

A Vendre, une LAITERIE, en très bon ordre et conditions avec une nombreuse clientèle, sous les conditions les plus favorables.
S'adresser, pour informations, sur la place même.
JOHN SCHWEIGHANS,
16 déc—10f Coin Quartrième et Bacchus.

F. BERNARD,
146..........Douane..........146
Coin Dauphine.

OUTRE les portraits à l'huile et au pastel, se charge de faire des photographies peintes, à des prix très modérés. 5 déc—1m

JAYME MAGI,
IMPORTATEUR DE CIGARES DE LA HAVANE
72..........Rue de la Commune..........72.
687,440 CIGARES!!

Si l'on examine bien ce grand stock de Cigares, on verra que c'est le meilleur et le plus les prix sont les plus réduits et vendre par l'importateur au plus bas prix du marché.
20 nov—3m

Compagnie des Fourneaux au Pétrole du Sud,
DE LA PATENTE DE JERVEY.

CE Fourneau amélioré peut faire tout aussi bien que tout autre Fourneau, et plus commodément tout genre de cuisine, car il ne fait ni fumée, ni odeur, ni cendres, et se transporte à volonté.

Le Fourneau pour chauffer les salons, bureaux et chambres à coucher ne fait aucun bruit, et est sans péril. A vendre au No 88, rue des Magasins, garantis Droit de manufacturer et de vente pour les États à vendre à des termes raisonnables.

Nous demandons des agents pour toutes les paroisses de la Louisiane.
17nov—1m JERVEY & DEMAHY.

Champagne! Sparkling Moselle!

CHAMPAGNE carte blanche de Bouché Fils & Co, Mareuil.
Sparkling Moselle de Burgeff & Co., Hochheim, deux marques célèbres en France et aux Etats-Unis.
A vendre par PAUL ADOUE & CO.,
4juin—6m Seuls agents, 39 rue Toulouse.

ST. LEON DESTEZ,
COURTIER,
63..........RUE TOULOUSE..........63
Entre Royale et Bourbon.

Vente et achat de propriétés. Donnera également tous ses soins attention à la location des maisons et magasins.
4jan—

JACOB OTT, Entrepreneur.
RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.
Fait et répare les caves.

Les ordres laissés au No 28, Cercle Tivoli, ou chez J. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés promptement. 13 nov—1m

DROGUES, MEDICAMENTS
PEINTURES, HUILES, ETC.
CUSACHS & OGDEN,
Encoignure Royale et St-Philippe,
IMPORTATEURS
ET MARCHANDS EN GROS
DE
Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc,

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.

AINSI QUE TOUS ARTICLES POUR
TEINTURIERS,
DISTILLATEURS,
PARFUMEURS,
PEINTRES, &c, &c

Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes grandeurs et qualités. 1er nov—

Ancienne pharmacie d'Estenville, encoignure Marais et Promenade Carondelet—Médicaments choisis, prescriptions remplies consciencieusement et à prix modéré. Assortiment de médicaments patentés français, anglais, allemands et américains. Parfumerie, Traitement de maladies secrètes et chroniques des deux sexes.

Consultations en anglais, en allemand, en français, en italien, en espagnol et en slave.
26nov—1an.

INJECTIONS ET PILULES
DU
Dr. RICORD.

Pour la guérison de la Gonorrhée récente ou chronique chez les deux sexes, médication facile, cure garantie, à vendre par
E. GAUDOZ, Pharmacien,
23 sout Enc. Conti et Bourgogne.

TRAITEMENT
DES MALADIES SECRÈTES
ET
DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Exéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.
E. GAUDOZ,
Pharmacien de l'Université de Paris,
23 sout Enc. Conti et Bourgogne.

MOULOR & DUMESTRE,
IMPORTATEURS DE CUIRS FRANÇAIS,
13..........Rue de Chartres..........13.
Anciennement même rue No 109. 30sept—6m

VIN DE CHAMPAGNE
De la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co, à Reims.

LE soussigné a été nommé seul agent pour l'importation de cette célèbre vin.

Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec promptitude aux termes les plus favorables.
AUGUSTE COUTURIE,
8 janv—1an No 47, rue Vieille-Levée.

ENTREPOT DE TABACS DU SUD
S. FUNK
MARCHAND EN GROS
de Tabac en feuilles, à chiquer et à fumer et de Cigares.
47..........Rue Gravier..........47
au coin de la rue Nouvelle-Levée
27 avril 67—1 an et 147 rue Walter, New York.

O. B. GRAHAM & Co.,
139..........RUE GRAVIER..........139
ENTRE LES RUES CAMP ET ST-CHARLES
IMPORTATEURS DE
Marchandises sèches, étrangères et du pays.
AGENTS DU
"YORK STREET FLAX SPINNING COMPANY" DE BELFAST,

APPELLENT respectueusement l'attention du commerce sur le très grand stock qu'ils ont actuellement en magasin et qui arrivera par les paquebots [illegible] ... [illegible]

ENTREPOT DE TAPIS,
8.... RUE CARONDELET, PRES CANAL
ELKIN & Co.,

APPELLENT l'attention des acheteurs sur les NOUVEAUX GENRES de [illegible] reçus directement d'Europe et du Nord—
TAPIS WILTON,
VELOURS,
BRUXELLES,
DEMAIN et 3 FILS,
TOILES CIREES de toutes largeurs,
STORES,
CORNICHES,
&c.
ETOFFES A RIDEAUX, &c.
A vendre AUX PLUS BAS PRIX.

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.
VENTES DE CONSTABLE.

No			
5,146	Chs. Perdrus vs. South Eastern Rail Road Co		
5,147	Jas. Hastins,	do.	do
5,148	Jno. Hastins,	do.	do
5,149	Jno. Miller,	do.	do
5,150	Wm. Miner,	do.	do
5,151	Ben Clayton,	do.	do
5,152	Jas. Hopkins,	do.	do
5,153	Jo. Dennis,	do.	do
5,154	Wm. Becker,	do.	do
5,155	Bob Smith,	do.	do
5,192	J. Conolly,	do.	do
5,193	O. Baker,	do.	do
5,194	Fred. Eiffert,	do.	do
5,195	Marcelle,	do.	do
5,196	Pinkney Williams,	do.	do
5,197	Wm. Johnson,	do.	do
5,198	F. Taylor,	do.	do
5,199	M. Comford,	do.	do
5,200	H. Smith,	do.	do
5,201	[illegible]	do.	do
5,202	John Connelly,	do.	do
5,203	Jno. Mathis,	do.	do

EN vertu de vingt-deux (22) writs de fieri facias [illegible] ... par l'Honorable P. W. Collens, Juge de la Cour du Premier District [illegible], je vendrai, à l'encan, le JEUDI, 19 décembre 1867, à midi, au coin des rues Champs-Elysées et Bons-Enfants—

Les cross ties, les rails, et les plateformes, à la jonction de la rue des Champs-Elysées et des deux côtés de la rue des Bons-Enfants—tous les rails en fer dans la rue des Bons-Enfants, du dépôt à la ligne de la Paroisse St. Bernard.

Conditions—Comptant, en billets du trésor des Etats-Unis.
7 déc—14,19 ARTHUR LANOE, Constable.

Henry Hamilton vs. Fellowes & Co.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 20,455—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Henry Hays, ci-devant shérif et par celui-ci à moi transféré, je procéderai le LUNDI vingt de janvier 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

1o Un certain lot de terre situé au faubourg Washington, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro Cinquante et un [51] et compris entre les rues Hancock, Monroe, Josephine et Solidelle, mesurant trente cent douze pieds huit pouces et cinq lignes de face aux rues Josephine et Solidelle et trois cent trente huit pieds quatre pouces et six lignes de face aux rues Hancock et Monroe.

2o Un certain lot de terre situé au faubourg et dans le District susdit, désigné par le numéro Soixante (60) compris entre les rues des Libéraux, du Génie, Monroe et Hancock, mesurant trois cent douze pieds huit pouces et cinq lignes de face aux rues des Libéraux et du Génie et trois cent trente-sept quatre pouces et six lignes de face aux rues Monroe et Hancock.

Le tout mesure américaine et conformément au plan dressé par C. A. de Armas, architecte et ingénieur daté du 18 de décembre 1847 et déposé au bureau du shérif pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
19 déc—23—janv 5,12,19

J an Marie Faget et Antoine Litzler vs David O'Cronan.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans — No. 20,211 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le samedi, vingt et un décembre 1867, à 11½ heures P. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Les bâtisses et améliorations érigées par le défendeur sur le terrain à lui loué par le demandeur et situé dans l'îlet borné par les rues Calliope, Cars, Euphrosine et Martin, Premier District de cette ville, et consistant en: 1o. Une maison basse, en bois, divisée en deux chambres. 2o. Une maison basse, en bois, divisée en deux chambres. 3o. Un grand hangar en bois. 4o. Une petite cuve. 5o. Un petit hangar en bois. 6o. Des lieux d'aisance en bois.

Les deux maisons sont couvertes en bois.
Saisies dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.—Les acquéreurs devront faire enlever lesdites bâtisses et améliorations du terrain où elles se trouvent, et ce dans un délai raisonnable.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
18 déc—10,13,16,19,21 déc.

La Ville de la Nouvelle-Orléans, pour l'usage et au profit du Fonds d'Asile de Fink, vs. Gerald Fitz Simmons.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 18,306—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI onze de janvier 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

UN CERTAIN TERRAIN situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Perdido, Howard et Liberty, désigné par le numéro Quatre, suivant plan dressé par Louis H. Pilié, ci-devant voyer de cette ville, sous le No 69 du Livre de Plans No 1, en date du 24 de novembre 1860 et déposé en l'étude de Andrew Hero, notaire public en cette ville.

Le dit terrain mesure, conformément audit plan, vingt-six pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Perdido sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds dix pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la ville de la Nouvelle-Orléans suivant acte au rapport d'Andrew Hero, notaire public en cette ville, en date du 3 avril 1861.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
16déc—19,23, jan 5, 11

ECOE. ROCHEREAU & CO vs. LOUIS EMILIEN CHARBONNET et als.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 11,296—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI dix-huit de janvier 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété décrite ci-après:

Un certain terrain, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Comté (aujourd'hui de Chartres) de la Levée, du Quartier et de l'Hôpital, formant l'angle des dites rues Condé (aujourd'hui de Chartres) et du Quartier, et mesurant soixante-quatre pieds de face à la rue Chartres, sur quatre-vingt-dix pieds six pouces et demi de profondeur et de face à la rue du Quartier.

2o. Un autre terrain contigu, derrière ce terrain susdit, et mesurant quatorze pieds de face à la rue du Quartier, sur soixante-quatre pieds quatre pouces et trois lignes de profondeur.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur Charbonnet en conséquence de l'acquisition qu'il en a faite de Manuel J. de Lizardi, suivant acte au rapport de Théodore Guyol, notaire public en cette ville, en date du 11 de juin 1859.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
18 déc—18, 27—janv 4, 11, 18

Succession de feu O. C. VANLANDINGHAM, décédé.

COUR du Cinquième District Judiciaire, Paroisse d'Est Baton Rouge—No 5—En vertu d'un ordre de vente émis le 13 décembre 1867 à moi adressé par l'honorable Cour du Cinquième District Judiciaire de la Paroisse d'Est Baton Rouge dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, dix-huit de janvier 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de la ville de la Nlle-Orléans, pour le compte de la dite succession et à la vente publique et adjudication de—

Un certain terrain, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet "C" borné par les rues Water, Jacques, de la Levée et Philip et désigné par la lettre K suivant plan de la ville de Lafayette, aujourd'hui le dit Quatrième District, mesurant cinquante pieds de face à la rue Water, soixante-quatre pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue de la Levée, sur quatre-vingt-cinq pieds quatre pouces et [illegible] lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Jacques, et quatre-vingt-cinq pieds de profondeur sur la ligne du côté de la rue Philip.

Le plan sera exposé à la Bourse quelques jours avant la vente.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
18 déc—27—4 11 18 jan

François Tujague vs Mme Hyacinthe Lessseps, (Elodie Pardo.)

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 20,796—En vertu d'un ordre de saisie et vente adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Henry T. Hays, ci-devant shérif et par lui à moi transféré, je procéderai le SAMEDI dix-huit de janvier 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Une certaine portion de terre située à Gentilly, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet irrégulier borné par les Avenues Marigny et St-Bernard et le Chemin de Gentilly, mesurant environ 309 pieds 3 pouces 3 lignes de face à l'Avenue Marigny, 329 pieds 7 pouces 4 lignes de face au Chemin de Gentilly et à la place De Saix (projetée); 652 pieds (1 pouces 5 lignes de profondeur de l'Avenue Marigny au Chemin de Gentilly, sur la ligne de profondeur du côté de la dite avenue à la jonction de la dite Avenue et le dit Chemin; du côté le plus rapproché de l'Avenue St-Bernard la dite propriété mesure 612 pieds 2 pouces par une ligne presque perpendiculaire à l'Avenue Marigny, puis formant un angle droit—90 pieds forment un autre angle droit, courant en ligne directe vers le Chemin de Gentilly (ou la place De Saix) et ayant 467 pieds 4 pouces 6 lignes jusqu'au dit Chemin de Gentilly. Le tout ensemble se composant de 4 lots de terre, désignés par les Nos 38, 40, 41, 42 et 43, et d'une portion de terre au dessus, suivant un plan annexé pour recours, à un acte d'hypothèque en l'étude d'Octave De Armas, notaire public en cette ville, en date du 4 décembre 1861, par Mme Florian Davis, en faveur des dames Pardo et Lesseps sur la dite propriété.

Ensemble avec toutes les dépendances et appartenances de la dite propriété, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et appartenant.

Cette propriété appartient à la défenderesse, au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de la manière suivante, savoir:

Une moitié indivise de dame Florian Davis (autrefois Octavie Elizabeth Herminie Pardo) suivant acte en l'étude du dit notaire, Octave De Armas, en date du 24 mai 1862, et l'autre moitié indivise de dame A. A. Pardo, suivant acte au rapport du même notaire, en date du 3 juin 1862.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
18déc—13 27 janv 4 11 18

Daniel Jax vs. R. G. Abbott.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 20,407—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le MARDI trente-et-un décembre 1867, à 10½ heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Les meubles et effets mobiliers qui se trouvent dans la maison ancien No 9 rue des Magasins, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY.
18 déc—21,24,27,31 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LLAMBIAS & DOCKTER vs JOSEPH MIQUET.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 20,562. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI trente de décembre 1867, à 4 1/2 heures P. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Le fonds de la grocerie situé à l'angle des rues Ste Anne et Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY.
19 déc—21,24 27 30 Shérif de la paroisse d'Orléans.

J. L. WARNER & CO., en liquidation vs. F. FORGET.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 19,717—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le JEUDI, 19 de décembre 1867, à 10½ heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Le fonds d'un Restaurant situé rue Royale, près celle de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY.
13déc—13,17,20,24,26. Shérif de la paroisse d'Orléans.

CONSULAT DE FRANCE
Avis Mensuel. Décembre 1867.

Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour affaire qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent —ou ceux de leurs ayants cause,— [illegible] [illegible]:

A	L
Aurousseau artiste dramatique	Laborde Raymond
Andois Emile	Laporte et Delcourt MM
B	Lessure Ferdinand
Blais J conseiller	Lebeal Eugène
Bodemer Eugène	M
Blanc Alloy	Montauzé Jacques
Baldenwek Therese	Montant Henri
Bieste Nicolas	Montant J Marie
C	Milon Henri
Claude Gratien	Mounie
Costel L' pharmacien	Maurel J Pierre
Cavelier Léon	Maurel Philippe
Couzenet horloger	Mathias
Castelvetro Gabriel	N
Chabert Pierre	Nassoy Louis
D	O
Daguier J Claude	Orso Mile
Davie Martin	P
Dumontel Mme veuve	Paret Eugène
Deschamp Victor	Perrot Thomas
De Boismarchais veuve	Q
Perrot	Quinta Muller
Dequet Bernard	R
E	Rusque Jacques
Eberhards Nicolas	Remond Jules Jacques
F	Rondeau Louis
Fauque François	S
Feuillouier Jean Etienne	Souppenne Charles
G	Stich Philippe
Guelbet Jean	Soulier [illegible]
Gauthier Edwin	T
Gaset Célestin	Thevard George
H	Tesierin Auguste
Hamer Emile	V
Hamer Mathias Mme Veuve	Valmocroy Louis Mme veuve
J	W
Japy Louis	Wolf Rosalie Mlle
Jacques Antoine	Wasdenbergh

La Chancellerie du Consulat de France, rue St Louis, No 11, entre celles de Chartres et de la Vieille-Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés), de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi
9 déc

VENTES A L'ENCAN.

PAR EUGENE TOURNE.
Successeur de
BERNARD TURPIN.

VENTE SANS RESERVE

De champagne, vins en caisses, sherry, brandy, whisky, liqueurs, marasquino, kirsch, vermouth, absinthe, articles &c.

PAR EUGENE TOURNE, encanteur,
Bureau No 95, rue Vieille-Levée

VENDREDI le 20 décembre 1867, à 10½ heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin No 95, rue Vieille-Levée, la facture suivante—

[illegible] paniers champagne de Bilbey, Cabinet, Impérial, Carte Vert, Crème de Bouzy, Moselle, &c.
400 caisses vin de Caristoly, St-Estèphe, en grandes et petites bouteilles, Médoc, &c.
12 caisses vieux Sherry.
20 caisses absynthe,
25 do marasquino, kirsch, et vermouth,
40 do vieux cognac, whisky et brandy de London Club.
20 do [illegible], bitters, sirop de limon, ginger, Blackberry cordial, capres, olives, poivre, cornichons, &c. 19 déc

PAR LOUIS STERN & BRO.

650 caisses Bottes, souliers et Brodequins
50 malles Congress et Bottes cousues, pour hommes.

Par LOUIS STERN & BROS.
M. JACOB, encanteur.

VENDREDI, 20 décembre, à 10 heures précises du matin, il sera vendu, dans leur salle d'encan, sans réserve:—

550 caisses bottes, souliers et brodequins,
50 malles congress et bottes cousues, convenables pour Hommes Femmes et Enfants, comprenant un assortiment général.

Les acheteurs de la ville et ceux de la campagne feraient bien d'acheter à cette vente qui est sans importance.

Conditions à la vente. 19 déc

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Cinquante actions de la Compagnie du chemin de fer des rues Canal et Claiborne.

Une action avec le privilége.
PAR C. E. GIRARDEY & CO.
NICHOLAS J. HOEY, Encanteur.
Bureau, No 17. Place de la Bourse.

SAMEDI, 21 décembre 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, il sera vendu, à l'enchère publique—

Cinquante (50) actions de la Compagnie du chemin de fer des rues Canal et Claiborne—$10 payées—à vendre en lots au gré des acheteurs.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 19déc

Beaux Meubles de Salon,
de Chambres à coucher et de Salle à manger, en bois de rose et en acajou massif,

Sortis des ateliers de Siebrecht, d'ateliers de Paris et d'Angleterre, piano à queue, glaces, tapis velours et de Bruxelles, porcelaine française, etc., etc., porcelaine, orientaux, verrerie et plaqué; rideaux dentelle et soie, tableaux à l'huile et gravures,

A l'encan, sans réserve,
PAR C. E. GIRARDEY & CO, Encanteurs,
NICHOLAS J. HOEY, Encanteur.
Bureau: No 17 Place de la Bourse.

VENDREDI, 20 décembre 1867, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu à l'enchère publique, tout le contenu de la maison à trois étages, No. 266 de la rue de la Commune, entre les rues Bassin et Franklin—

Meubles de salon, en bois de rose massif, recouverts de satin; meubles de chambres à coucher, d'une grande beauté, en bois de rose et en acajou massif—sortis des ateliers de Siebrecht, d'ateliers de Paris et d'Angleterre.

—Egalement—

Un grand piano à queue.
Rideaux dentelle et satin, tapis velours et Bruxelles, glaces, porcelaine française, porcelaine, orientaux, verrerie et plaqué, tableaux gravures, etc., etc.

Conditions—Comptant, en billets du trésor des Etats-Unis.

Les catalogues donnant une description des meubles seront prêts au bureau de l'encanteur, la veille du jour fixé pour la vente. 18 déc

Succession de CHRISTINA E. JACKSON—No 29,921.
Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.
PAR C. E. GIRARDEY & CO.,
N. J. HOEY, Encanteur.
Bureau, No 17 Passage de la Bourse.

SAMEDI, le 18 janvier 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans date le 13 décembre 1867, il sera vendu à l'enchère pour le compte de la succession de Christina E. Jackson, décédée.

L'intérêt de communauté de la susdite Christina E. Jackson, étant la moitié indivise de trois lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations, droits, privilèges, etc., y appartenant, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Conti, Miro, Bienville et Tonti, désignés par les Nos 1, 2 et 3 dans l'îlet No 1b sur un plan par A. D'Hémécourt, le 16 de juillet 1851 déposé au bureau de P. C. Cuvelier, notaire public. Les dits terrains se touchent et mesurent chacun 27 pieds 1 pouce de face sur la rue Conti, sur une profondeur entre lignes parallèles de 119 pieds. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Conti et Miro.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.—Acte de vente et les timbres de Revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant W. J. Castell, notaire public. 18 déc—25 4,11,18

AVIS JUDICIAIRES.

L'ETAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Je certifie par les présentes que le 14 novembre 1867, jugement a été rendu, dans cette Cour, dans le procès suivant, dans les termes et chiffres suivants, savoir: No 20,266—Rebecca F. Tenbrinck, femme de Robert Little, contre son mari.

Il est ordonné, adjugé et décrété que jugement est en faveur de la demanderesse, Rebecca F. Tenbrinck, femme de Robert Little, contre son mari, le défendeur, Robert Little, et que la communauté de biens existant entre les parties soit et est dissoute, et que les parties soient séparées de biens; que la demanderesse soit autorisée à administrer séparément ses biens propres, et que le défendeur paie les frais. Il est de plus ordonné que le défendeur acquitte tous les frais.

Rendu le 14 novembre 1867, et signé le 19 novembre 1867.

(Signé) F. T. FELLOWES, juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 20 novembre de l'année de Notre Seigneur mil-huit cent-soixante-sept et la quatre-vingt-douzième année de l'indépendance des Etats-Unis.

19 déc—19,24,30 D. C. BYERLY, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE — Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 29,901—Je certifie par les présentes que le 5 novembre 1867, jugement a été enregistré dans cette Cour, dans l'affaire Mme E. O. Vigneaud contre F. Vigneaud, [illegible] ... [illegible]

Jugement rendu (à Cour régnant), le 5 novembre 1867. Signé, le 9 novembre 1867.

(Signé) J. W. THOMAS, juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 20 novembre de l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent-soixante-sept et la quatre-vingt-douzième de l'indépendance des Etats-Unis.

JAMES B. W. WANDS.
26 nov—4f en 30) Greffier.

Succession de Mme Mary Sims.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est donné aux personnes qui doivent à la susdite succession de venir payer en mains des soussignés, et à tous ceux qui ont des réclamations à faire valoir contre ladite succession, de les présenter, avec les preuves, dans les dix jours, ainsi que la loi le prescrit, pour le paiement sur les fonds de ladite succession.

W. W. EDWARDS, Avocat,
19 déc—21,24 4 Commercial Place, No 12.

Succession de GEORGE H. ABBY—No 29,841.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par F. Lynch, curateur de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
19 déc—1 P. R. O'RORKE, Greffier.

Succession de M & B WOLLENBERG—No 29,644.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par B.-L. Nassin administrateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
19 déc—22 28 P. R. O'RORKE, Greffier.

Succession de LOUIS J. PRINCE—No 29,817.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
19 déc—23 28 P. R. O'RORKE, Greffier.

Succession de JEAN DOLG—No 30,096.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Alexander Cochrane a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'exécuteur testamentaire datif à la succession de feu Jean Dolg décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition

Par ordre de la Cour,
19 déc—26 28 P. R. O'RORKE, Greffier.

Succession de ARCHIBALD W. LEWIS—No 30,095.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Julia Ann Lewis a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Archibald W. Lewis décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
19 déc—23 28 P. R. O'RORKE, Greffier.

Succession de John Hughes—No 29,955.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
19 déc—14,19 P. R. O'RORKE, Greffier.

Succession de Michael Walsh—No 28,557.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par la tutrice naturelle de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
10 déc—14,19 P. R. O'RORKE, Greffier.

Succession de Henriette Schmidt—No 30,059.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans — Attendu que Joseph Schaff a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feue Henriette Schmidt, décédée intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
10 déc—14,19 P. R. O'RORKE, Greffier.

Succession de J. H. EIMER—No 30,072.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Guillaume De Bus a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu J. H. Eimer, Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
15 déc—19 24 P. R. O'RORKE, Greffier.

Succession de WM J. KEENAN—No 30,098.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans — Attendu que James J. Turner a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession de feu Wm. J. Keenan, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
15 déc—19 24 P. R. O'RORKE, Greffier.

Succession de CATHERINE MELLMEEN veuve de Joseph Enderes.—No 30 095.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Louis Wolf a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de tutelle à la succession de feue Catherine Mellmeen, veuve de Joseph Enderes, décédée intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour,
15 déc—19 24 P. R. O'RORKE, Greffier.

Succession de Guillaume Watts—No 29,763.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Richard J. Hugent, administrateur de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
12 déc—19,21 P. R. O'RORKE, Greffier.

Succession de JAMES McCALEB WILLIAMS, No 30,004.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Noah Stewart Williams a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu James McCaleb Williams décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
11 déc—23 26 P. R. O'RORKE, Greffier.

VENTES A L'ENCAN.
PAR VINCENT & CO.

Grande vente, sans réserve, de Marchandises sèches étrangères et américaines.
PAR VINCENT & CO.
W. P. VINCENT, encanteur.

JEUDI, 19 décembre, dans leur salle d'encan, au No 43, [illegible] de Chartres, il sera vendu—

[illegible] blanc et coton écru 3-4 à 12-4, draps et à chemises,
Balles osnabergs, coutils à matelas, denims et stripes,
Caisses toile d'Irlande et damas fil,
Caisses mérinos, mousselines laine, moire et alpaca,
Caisses laine, linseys, kerseys, tweeds et cotonnades,
Caisses bonneterie anglaise et allemande, de dames et de messieurs,
Caisses plaids d'Ecosse, popelines et coburgs,
—ET—
50 pièces draps, doskins et casimirs assort.
—EGALEMENT—
250 manteaux soie, drap et chinchilla du dernier genre,
2000 pièces coton 8-4 à mousquitaires,
—ET—

Un assortiment complet de marchandises sèches de fonds et de fantaisie, et de saison: Soieries noires, popelines, plaids, indiennes, ginghams, tartan, satinets, jeans, cotonnades, orash, flanelles unies et croisées, couvertures blanches 10-4, 11-4 et 12-4; coutils à matelas, cotons, plaids de coton à cheveux, mouchoirs toile, cachemires, balmorals, devants de chemises, châles tricot, capuchons et nubias.

—ET—
Une grande facture de "notions".
—ET—
10 caisses mulchals de dames et de demoiselles.
19 déc

PAR E. ROGER & CO.

Chapeaux, casquettes, linge fait et chaussures.
PAR E. ROGER & CO.
H. SAMORY, Encanteur.

JEUDI, 19 décembre, il sera vendu à 11 heures à leurs salles d'encan, 45 et 47 rue de la Vieille Levée,

600 douzaines chapeaux pluche, feutre et casimir pour hommes et garçons.
200 douzaines casquettes drape pour hommes et garçons.
100 lots linge fait et chemises.
—Et—
300 caisses, bottes, souliers et brodequins.
Conditions à la vente. 18 déc

Vente sans réserve.

Manteaux, Mantelets et Basques en drap et en soie.
PAR E. ROGER & Co.,
H. SAMORY, encanteur.

JEUDI, le 19 décembre, il sera vendu, à 10 heures, à leur salle d'encan, rue de la Vieille-Levée, Nos 45 et 47—

1,000 manteaux, mantelets et basques en drape et en soie, genres nouveaux, reçus par les dernières arrivées.

L'attention des acheteurs est appelée sur cette vente qui sera positivement sans réserve.
Conditions à la vente. 18 déc

Marchandises sèches,
Marchandises sèches.
PAR E. ROGER & CO.,
H. SAMORY, Encanteur.

JEUDI, le 19 décembre, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—

250 lots de marchandises de saison, telles que:
Indiennes fantaisie, cotonnades blanches et écrues, draps noirs, casimirs fantaisie, satinets, jeans flanelles, mérinos, alpaca, mousseline de laine, flanelles à carreaux, kerseys, denims, coutils à mat-las, couvertures laine, courtes-pointes, chemises et caleçons tricot, chemises à devants de toile, bonneterie, &c., &c.
Conditions à la vente. 18 déc

PAR D. E. MORPHY.

Plate côtés bacon.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, jeudi, 19 décembre 1867, à 10 heures du matin, au magasin No 47, de la rue des Magasins—
5 boucauts plate côtés bacon.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis 19 déc

Reins et Longes.
PAR D. E. MORPHY, encanteur

IL sera vendu, aujourd'hui jeudi, 19 décembre 1867, à 11 heures du matin, sur la Levée au pied de la rue Poydras, pour le compte de qui il appartiendra—
3 tierçons reins.
38 do longes,
débarqués du bateau à vapeur "Lizzie Hall"
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 19 déc

Barge! Barge! Barge!
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, vendredi, 20 décembre 1867, à 11 heures du matin, sur la Levée, au pied de la rue Julia—

Une grande barge, très solide, faite d'une carcasse de bateau à vapeur.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 19 déc

Hall et, kegiers et baquets!
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, jeudi, 19 décembre 1867 à 10 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins—
40 [illegible] barriles en ordre, grandes,
10 do do de petites,
20 do kegiers,
25 do paniers.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 19 déc

300 caisses Vin rouge
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, jeudi, 19 décembre 1867, à 11 heures et demie du matin, au magasin No 34 de la rue Poydras, pour cause de naufrage—
300 caisses vin rouge St Julien, St Estèphe et Chateau Lafitte.

Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 18 déc

PAR THOMAS & SPEAR.

Succession de Casimir Othon.
Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans
No 29 889.

Propriété de valeur et améliorée dans le Quatrième District, à l'angle des rues Locust et Philippe.

PAR THOMAS & SPEAR.
PLACIDE J. SPEAR, Encanteur.
Salle de vente, 36, rue Bienville.

SAMEDI, 18 janvier 1868, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu et de conformément à un ordre de Hon. J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 16 décembre 1867, la propriété ci-après décrite, appartenant à la susdite succession—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Locust, Philippe, Freret et Jacob, désigné par le No 15 du numéro Treize, sur un croquis annexé à l'acte de vente Beaudin Othon.

Le lot No 13 forme l'angle des rues Locust et Philippe, et mesure trente pieds quatre pouces et sept lignes de face à la rue Philippe, sur quatre-vingt-onze pieds de profondeur entre lignes parallèles, et fait face à la rue Locust.

Le lot No 15 mesure trente et un pieds de face à la rue Philippe, sur quatre-vingt-onze pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Cette propriété appartient au dit Othon, au moyen de l'achat qu'il en avait fait de Ferrell et Latrobe, Richard, suivant acte passé devant Wm. Shannon, notaire public, et en date du 4 février 1866.

Termes et Conditions—Un tiers comptant; le balance à six et douze mois de crédit en billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant intérêt à raison de huit pour cent par an de la date jusqu'au paiement final, et garantis par une hypothèque sur la propriété vendue, et privilège de vendeur, et hypothèque sur la propriété vendue, avec la clause de non aliénation. Le titre de propriété pardevant ... [illegible]

Acte de vente pardevant F. O. Gottschalk, notaire public, y compris les timbres du gouvernement, aux frais de l'acquéreur. 19 déc—27—3 11 17 18 jan

Succession de William Mussman—No 29,516.
—Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Propriété de valeur et améliorée Fiétés et Désiré. Troisième District de cette ville.

PAR THOMAS & SPEAR.
PLACIDE J. SPEAR, Encanteur,
Bureau, 36, rue Bienville.

SAMEDI, 18 janvier 1868, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. J. W. Thomas, juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 17 décembre 1867, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Craps (maintenant Bourgogne), Amour (maintenant Rampart), Piété et Désiré.

Le dit lot forme l'encoignure des rues Bourgogne et Désiré et mesure trente-cinq pieds de face à la rue Désiré, par quarante-cinq pieds ... de profondeur et face à la rue Bourgogne. Les améliorations consistent en une maison en bois à un étage, couverte en ardoises, ayant 2 grandes chambres, deux cabinets, et une galerie ouverte—Egalement, une cuisine à un étage et contenant deux chambres.

Termes et Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis: l'acquéreur assumera les paiements des taxes de l'année 1867. Acte de vente y compris les timbres des Etats Unis, pardevant Abel Dreyfous, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
19déc—19,27 3,11,17,18jan.

Pour le compte de qui il appartiendra et pour règlement d'une réclamation,

$125,000 en billets du Trésor de l'Etat de la Louisiane.
Sans limite quelconque!
PAR THOMAS & SPEAR.
PLACIDE J. SPEAR, encanteur,
Salle de vente, 36 rue Bienville.

LUNDI, 23 courant, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal, sans limite ou réserve—

$125,000 en billets du Trésor de l'Etat de la Louisiane, qui seront vendus en lots à la convenance des acheteurs.

Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 19 déc

Cadeaux de Noël et du premier de l'an.
PAR THOMAS & SPEAR,
PLACIDE J. SPEAR, encanteur.
Salle de vente et bureau: 36 rue Bienville

SAMEDI, 21 décembre, à 10 heures, il sera vendu à notre salle de vente, 36 rue Bienville, sans réserve ou limite—

300 lots montres or et argent, boucles d'oreilles et épinglettes, chaines en or, argenterie &c.

—Egalement—

Un grand coffre-fort pour bijoutier.
Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 18 déc

Succession de Dame Céleste Macarty.
Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans.
No. 29,524.

Propriété de valeur, améliorée, dans le Deuxième District, faisant face aux rues Bourgogne, Toulouse, Ursulines et Villeré.

PAR THOMAS & SPEAR,
PLACIDE J. SPEAR, encanteur,
Salle de vente, 36 rue Bienville.

SAMEDI le 11 janvier 1868, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal, en vertu d'un ordre de l'honorable J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, daté du 9 décembre 1867, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1o. Un lot de terre renfermé par les rues Toulouse, St Pierre, Bourgogne et Dauphine, portant le No 127, ayant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Toulouse, sur une profondeur de 75 pieds 3 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles, avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné sur le plan par la lettre C.

2o. Un lot de terre contigu au précédent, portant le No 129, ayant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Toulouse, sur une profondeur de 75 pieds 3 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles, avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné sur le plan par la lettre B.

3o. Un lot de terre renfermé dans le même îlet, mesurant 58 pieds 6 pouces et 8 lignes de face à la rue Bourgogne, sur 127 pieds 10 pouces et 8 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, avec la grande maison basse en briques, portant les Nos 142 et 144, cuisine basse également en briques, le tout couvert en ardoises, désigné sur le plan par la lettre A.

4o. Un lot de terre portant le No 138, renfermé dans l'îlet compris entre les rues Bourgogne, St Louis, Rampart et Toulouse, ayant 31 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Bourgogne, sur 127 pieds 10 pouces et 8 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, avec la maison en briques qui s'y trouve, couverte en tuiles, à mechets, désigné sur le plan par la lettre D.

5o. Un lot de terre contigu au précédent, portant le No 131, mesurant 30 pieds et 2 lignes de face à la rue Bourgogne, sur 127 pieds 10 pouces et 8 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, avec la maison en briques qui s'y trouve, désigné sur le plan par la lettre E.

6o. Un lot de terre situé dans l'îlet renfermé par les rues Ursulines, St Philippe, Royale et Bourbon, mesurant 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Ursulines, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles, avec la maison couverte en ardoises qui s'y trouve, portant le No 78, et désigné sur le plan par la lettre F.

7o. Un lot de terre situé dans l'îlet renfermé par les rues Villeré, Marais, St Philippe et Ursulines, mesurant 37 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Villeré, sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur du côté de la rue St Philippe et 104 pieds de profondeur du côté de la rue Ursulines, avec la maison basse couverte en ardoises, désigné sur le plan G qui sera exhibé le jour de la vente.

TERMES ET CONDITIONS—Une moitié comptant, la balance à un an de crédit en billets de l'acquéreur, portant hypothèque et intérêt au taux de 8 p. 0/0 par an, de la date jusqu'au parfait paiement. Les acquéreurs devront payer comptant au moment de l'adjudication, les loyers dûs, et la propriété restera [illegible] ...

Le plan peut être consulté à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, où l'on peut l'examiner jusqu'au jour de la vente.

Conditions—Un quart payable comptant et la balance à six, douze et dix-huit mois de crédit, en billets hypothécaires portant 8 pour cent d'intérêt jusqu'à parfait paiement. [illegible]

Les actes de vente et les timbres de Revenu Intérieur des Etats-Unis, pardevant Gottschalk et Magner, notaires publics, aux frais de l'acquéreur.
11 déc—12,21,31—3,10,11 janv

VENTES A L'ENCAN.
PAR G. DE FERIET.

Grande vente, à termes avantageux, pour effectuer le partage de biens fonciers, situés dans le 1er, 2me et 3me Districts de cette ville, et comprenant des beaux magasins, résidences de choix, &c.

Succession de [illegible] Ducros et al. vs. Joseph L. Vincent et als.

Vente pour effectuer un partage.

No 28,387—Dossier de la Deuxième Cour de District.

PAR G. DE FERIET, encanteur.
Bureau, rue Royale, No 62.

SAMEDI, le 21 décembre 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre adressé par l'Hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 5 novembre 1867, dans l'affaire pour opérer un partage entre les héritiers, Théodule Ducros et als. vs. Joseph L. Vincent et als. No 28,387 du dossier de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, les propriétés ci-après décrites, savoir:

Propriétés dans le Premier District.

1o—Un lot de terre—ensemble avec les améliorations et les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julia, Camp, Magasin et Girod, mesurant 26 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Julia, sur 96 pieds 3 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistent en une maison en briques à deux étages, contenant 12 chambres, galeries, lieux d'aisance, &c. Cette propriété se trouve située dans une des localités les plus recherchées du Premier District, la rue Julie étant pavée en "blocks de granit". Cette propriété se trouve au centre des affaires; elle est entre deux voies de chemin de fer de la ville, et devrait attirer l'attention des capitalistes comme placement avantageux.

2o—Un lot de terre touchant au ci-dessus, mesurant 26 pieds de face à la rue Julie, sur 96 pieds 3 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistent en une basse maison basse en briques divisée en deux boutiques, et contenant 4 chambres, et 2 cabinets, avec arrière bâtisses comprenant deux chambres, lieux d'aisance, citerne, &c.

3o—Deux lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nouvelle-Levée, Lafayette, Commerce et Girod, et désignés par les lots Nos 7 et 16.

Le lot No 16 mesure 28 pieds 1 pouce de face à la rue de la Nouvelle-Levée sur 76 pieds 3 pouces de profondeur. Y compris les bâtisses et améliorations, qui consistent en un magasin en briques à deux étages couvert en ardoises.

Le lot No 7, attenant sur la ligne de fond au ci-dessus lot, mesure 18 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Commerce, 24 pieds 1 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne qui se rapproche le plus de la rue Lafayette, 26 pieds 3 pouces de profondeur sur l'autre ligne de division et 20 pieds 1 pouce sur la ligne du fond. Y compris les bâtisses et améliorations, qui consistent en un magasin en briques à deux étages couvert en ardoises.

Ces deux magasins se trouvent à proximité du chemin de fer de la ville, au centre des affaires, et rendent leur position avantageuse.

4o—Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet [ci-devant Apollo], Thalie, Baronne [ci-devant Bacchus] et Erato; mesurant 34 pieds de face à la rue Carondelet sur 98 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec tous les droits dans allée commune de 5 pieds de large ouvrant sur la rue Thalia. Y compris les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui consistent en une maison à deux étages contenant 6 chambres, 2 cabinets et arrière-galerie, avec bâtisse dans le fond contenant 4 chambres, lieux d'aisance, citerne, hydrant, etc.

5o—Un lot de terre situé dans le 1er District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Charles (ci-devant Nayades), Delord, Camp et Calliope, mesurant 35 pieds 7 pouces et 3 lignes de face à la rue St Charles, sur 156 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Calliope 164 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne et 42 pieds 6 pouces et 3 lignes sur la ligne du fond, et compris une vieille maison en briques et bâtisses en bois.

Il y a quelques vieux hangars en bois sur la propriété, qui appartiennent au locataire.

Cette belle propriété se trouve dans le voisinage du "Tivoli Circle" et aussi des chars de la ville.

6o—Un lot de terre situé dans le District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasins, Julia, Camp et St Joseph, mesurant 32 pieds 4 pouces et 1 lignes de face à la rue des Magasins, sur 170 pieds 6 pouces et 6 lignes de profondeur, et la ligne du fond mesure 33 pieds 6 pouces. Ensemble la maison basse en bois avec lucarnes, contenant 4 chambres, 2 cabinets, arrière galerie, une cuisine à deux étages contenant 5 chambres, lieu d'aisance, etc.

La cour entre la maison et la cuisine est pavée en briques, l'arrière cour est grande et contient citernes, lieux d'aisance, etc.

Propriétés dans le Second District

7o—Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tremé, Canal, Franklin et Douane, mesurant 36 pieds 10 pouces de face à la rue Tremé sur 79 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble la maison basse en bois avec attique, couverte en ardoises et divisée en deux locations, contenant 12 chambres, 2 arrière bâtisses contenant 6 chambres, 2 citernes, lieux d'aisance, etc.

8o—Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bassin, Douane, Franklin et Bienville. Le dit lot de terre s'étend de la rue Franklin à la rue du Bassin et mesure 37 pieds 4 pouces de face à la rue du Bassin, la même mesure sur la rue Franklin et 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble les bâtisses et améliorations qui consistent la ou ent une maison en bois avec lucarne, couverte en ardoises, divisée en deux locations et contenant 6 chambres, avec une cuisine à deux étages contenant 4 chambres, lieux d'aisance, hydrants, etc.

2—Une maison en bois contenant 2 chambres, chambre à laver, hangar, citerne lieux d'aisance, etc. Il y a une allée séparée pour chaque location. La location faisant face à la rue du Bassin et sur le dit lot, désigné par le No 41 est louée à bail jusqu'au 28 janvier 1868 à raison de $20 par mois au sieur A. Thomas.

9—Un lot de terre situé dans le 2me District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Royale, St-Philippe et Bourbon. Le dit lot mesure 64 pieds de face à la rue Dumaine, 161 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Bourbon, 120 pieds de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Royale, et la ligne du fond mesure 11 pieds 4 pouces et 2 lignes vers la rue Royale, de la au profondeur additionnelle de 51 pieds, 27 pieds 5 pouces et 6 lignes sur la ligne du fond.

Ensemble la grande maison basse briquetée est en pavés entourée en ardoises, portant le No 199, rue Dumaine, contenant 4 chambres, 2 cabinets et 2 cuisines, une arrière bâtisse à deux étages contenant 10 chambres, 2 cabinets, lieux d'aisance, deux cours pavées en bois, avec citerne, lieux d'aisance, hydrant, etc.

Un terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Chartres et Ursulines. Le dit terrain forme l'encoignure des rues St Philippe et St Philippe et mesure 19 pieds 9 pouces de face à la rue Royale sur 84 pieds et 9 pouces de profondeur et face à la rue St Philippe.

Les bâtisses, ce consistant en une maison en briques à deux étages, contenant au rez-de-chaussée une grande chambre servant de magasin, ayant deux portes; au premier étage, deux chambres et cabinets; un autre étage, un arrière bâtisse contenant deux chambres galeries, lieux d'aisance &c.

La cour est pavée en briques et contient une citerne et des lieux d'aisance. Les locataires sont en possession, et dans le magasin, appartenant à la propriété et seront vendus avec.

L'attention des acheteurs est appelée à cette propriété, car elle est située dans un endroit vivant, le magasin un magnifique magasin de Theo. Dannier et est la location est occupée par une des modistes les plus "fashionable" de la ville.

Les étages supérieurs de la maison conviennent bien, comme résidence, à une personne de famille; les chambres commodes, très bien aérées, et sont bien distribuées. [illegible]

Ile—Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Ursulines, Burgundy et St Philippe.

Les dits terrains sont désignés par les lettres A et B.

Le terrain A forme l'encoignure des rues Dauphine et Ursulines et mesure 31 pieds, 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Dauphine sur 85 pieds de profondeur. Les bâtisses et améliorations comprennent une maison en bois, vert et de tuiles, contenant quatre chambres, une cuisine ou magasin, un cabinet, et une arrière bâtisse en bois.

Le terrain B mesure 71 pieds, 7 pouces de face à la rue des Ursulines sur 31 pieds, 11 pouces et 3 lignes de profondeur. Les bâtisses consistent en une maison en bois, contenant 6 chambres, 2 cabinets, etc.

Le terrain A sera vendu avec les améliorations qui s'y trouvent, dont pour le compte de la succession étant loué à bail à Louis Guy, et le dit bail par le vendeur, en vertu des conditions du bail à transférer à M. Pierre Grioux, jusqu'au 1er Novembre 1867, au prix de $3 par mois.

14o—Un terrain, et les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Vicinales, Levesque (maintenant Decatur), Quartier et Condé (maintenant Chartres) et mesurant 35 pieds 10 pouces et 3 lignes de face à la rue l'Hôpital sur 139 pieds 8 pouces et 8 lignes de profondeur sur la ligne parallèle.

Les bâtisses comprennent une maison en briques à deux étages, couverte en ardoises, avec balcon au premier étage, divisée en deux locations; au rez-de-chaussée il y a deux boutiques pour ... rendant un restaurant, une grande salle pour restaurant ... au second étage, deux chambres et des cabinets. La maison a une grande arrière bâtisse en briques, à deux étages, contenant six chambres, cour carrelée, lieux d'aisance, hydrant, etc.

Cette propriété est bien située, parfaitement construite et est en tout point digne de l'attention des acheteurs.

Ile—Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 51, et borné par les rues Bagatelle, St-Bernard, Bienville et Allée; mesurant 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Bagatelle... [illegible]

Propriétés dans le Troisième District.

Les terrains Nos 1, 2, 3, 4 et 5 (le lot No 1 formant le coin des rues Douane et St-Jacques) mesurent chacun 25 pieds 6 pouces de face à la rue de la Douane sur 140 pieds de profondeur.

Les terrains Nos 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 (les lots Nos 6 et 13 faisant le coin) mesurent chacun 25 pieds de face sur ... [illegible]

Le lot No 7 mesure 25 pieds, 6 pouces et 1 ligne de face à l'Avenue Carrollton, 131 pieds, 5 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 6, 134 pieds, 7 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 8, et 24 pieds de large sur la ligne du fond.

Le lot No 8 mesure 32 pieds, 6 pouces et 1 ligne de face à l'Avenue Carrollton, 134 pieds, 7 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 7, 131 pieds, 6 pouces et 3 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 9 et 31 pieds de large, sur la ligne du fond.

Le lot No 9 mesure 32 pieds, 19 pouces de face à l'Avenue Carrollton, 131 pieds, 6 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 8, 128 pieds 7 pouces et 3 lignes, sur la ligne qui le divise du lot No 10 et 32 pieds, 8 pouces et 6 lignes de large sur la ligne du fond.

Le lot No 10 mesure 32 pieds, 19 pouces de face à l'Avenue Carrollton, 128 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 9, 125 pieds, 8 pouces et 8 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 11 et 32 pieds, 8 pouces et 6 lignes de large sur la ligne du fond.

Le lot No 11 mesure 34 pieds 3 pouces et 1 ligne de face à l'Avenue Carrollton, 125 pieds 8 pouces et 5 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 10 122 pieds 7 pouces et 5 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 12, et 34 pieds de large sur la ligne du fond.

Le lot No 12 mesure 34 pieds 3 pouces 1 ligne de face à l'Avenue Carrollton, 122 pieds 7 pouces et 5 lignes de profondeur, sur la ligne qui le divise du lot No 11, 119 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 13, et 34 pieds de large sur la ligne du fond.

Le lot No 13 mesure 34 pieds 3 pouces et 1 ligne de face à l'Avenue Carrollton, 119 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 12, 116 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur sur la rue Bienville, et 34 pieds de large sur la ligne du fond.

Les lots Nos 14, 15, 16, 17 et 18 (le lot No 14 faisant le coin) mesurent chacun 32 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Bienville sur 104 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les lots Nos 19 et 20 étant des terrains de coin, mesurent chacun 32 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue St Jacques sur 165 pieds de profondeur

14o—Deux terrains dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Grands Hommes (maintenant Dauphine) Bagatelle, Paix, Casserie actuellement Royale) et Union, désignés par les Nos 3 et 4 et mesurant comme suit:

Le lot No 3 mesure 31 pieds de face à la rue Bagatelle (qui est la continuation de la rue Bourbon) sur 90 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les bâtisses et améliorations consistent en une grande maison basse divisée en deux corps de logis, contenant 6 chambres, 2 cabinets, un grenier, 2 cabinets; dans la mansarde 2 chambres et 4 cabinets; une arrière bâtisse en briques couverte en ardoises contenant 6 chambres et une galerie, 3 cuves, puits, lieux d'aisance, &c.

Le lot No 4 mesure 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue des Grands Hommes (maintenant Dauphine) sur 127 pieds 10 pouces et 8 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les bâtisses et améliorations comprennent une maison en un étage, en briques, avec lucarnes, couverte en ardoises, contenant 4 chambres, un grenier, 2 cabinets; une arrière bâtisse en briques contenant 8 chambres, arrière-bâtisse en bois, écurie, citernes, arbres fruitiers.

Les lots faisant face à la rue des Grands Hommes au numéro 3, et la ville devant cette propriété, qui par rapport à sa situation avantageuse, peut leur rapporter un bon loyer.

Le tout conformément aux plans faits par Chas. A. de Armas, voyer et ingénieur civil, en date du 30 mai 1867, et que l'on peut voir à la Bourse des Encanteurs.

Conditions:

Pour les sept-huitièmes du prix que rapporteront les propriétés ci-dessus décrites:

Un tiers comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis et la balance payable en deux portions égales, à un et deux ans de crédit, en billets des acquéreurs, portant six pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. Pour le huitième du prix des propriétés vendues, comptant en billets du Trésor des Etats Unis, et la balance comme suit:

Un tiers le 1er mars 1868, à Mlle Catherine Ernestine Guillotte, et l'autre. [illegible] payable à Euphémie Odile Guillotte le 8 septembre 1872 en billets des acquéreurs portant huit pour cent d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement; le tout garanti par le privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, avec la stipulation d'usage du cinq pour cent pour frais d'avocat, en cas de poursuites judiciaires, et la clause de "non aliénation". Les propriétés devront être assurées et les polices transférées au vendeur.

Actes de vente, avec timbres du revenu intérieur des Etats Unis, pardevant C. V. Foulon, notaire public, aux frais des acquéreurs.
18 nov—28 5 7 11 18 et 21 déc.

Vente péremptoire et sans réserve d'un magnifique ilet de terre, dans la partie la plus florissante du 3me District, dans le voisinage immédiat du chemin de fer projeté de la rue Claiborne, et choisi par le dernier Conseil Communal de cette ville comme un excellent emplacement pour une place publique.

PAR G. DE FERIET, Encanteur,
Bureau, No 62 de la rue Royale.

SAMEDI, le 28 décembre 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et de la Douane, il sera vendu, à l'encan, sans limite ou réserve quelconque—

Un Ilet de terre, divisé en 24 lots, situé dans le Troisième District de cette ville, entre les rues Claiborne, Bagatelle, Poeyfarré, Urquhart, et Morales. [illegible] Le dit îlet mesure 308 pieds [illegible] de face sur la rue Claiborne et autant sur la rue Bagatelle et Urquhart; 6 pouces et 4 lignes sur la rue Bagatelle et Urquhart.

Cet îlet sera vendu en totalité ou en lots, au gré des acheteurs. Les plans font voir le [illegible], la désignation de l'étendue de chaque lot, ... [illegible]

En outre, le conseil municipal, approuvant dans toute son étendue l'avantage de ce site, l'a acheté à l'administration, en portant dans ce but une somme de $30,000 en bons de la ville. [illegible]

Le plan peut être vu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, où l'on peut l'examiner jusqu'au jour de la vente.

Conditions—Un quart payable comptant et la balance à six, douze et dix-huit mois de crédit, en billets hypothécaires portant 8 pour cent d'intérêt jusqu'au parfait paiement. [illegible]

L'acte de vente avec les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis [illegible], pardevant Gottschalk et Magner, notaires publics, aux frais de l'acheteur.
5 déc—5,7,14,21,28,27,31

VENTES A L'ENCAN.
PAR HOLZ, BLOHM & CO.

Les Billets de la ville pris au pair.

Grande vente spéciale de Marchandises Sèches, Habillements et Chapeaux.
Par HOLZ, BLOHM & CO.
JOHN C. BLOHM, encanteur.

JEUDI, 19 du courant, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 21 de la rue de Chartres, il sera vendu—sans réserve,

687 lots de marchandises sèches étrangères et du pays, bien assorties, trop nombreux pour être énumérées.
204 lots d'habillements d'automne et d'hiver.
226 caisses de chapeaux d'hommes et de jeunes garçons.

Conditions—Comptant: la moitié en billets de la ville au pair; le reste en billets du Trésor des Etats-Unis.
18 déc

PAR O. VALETON.

Vaches, Chevaux, Cochons, &c.—Vente sans réserve, pour cause de déménagement.
Payable en billets de ville.
PAR O. VALETON, Encanteur.

SAMEDI, 21 décembre, à midi, il sera vendu, sur l'habitation Allard, en face du pont neuf de la rue de l'Esplanade et du Bayou St-Jean—

8 belles vaches,
1 belle génisse,
2 chevaux des Attakapas,
2 charrettes à ressorts,
1 charrette à bois,
4 belles truies avec leurs petits,
3 gros cochons gras,
Ustensiles de ferme, charrues, &c, &c.
—Egalement—
1 lot de foin.
Conditions—Comptant en billets de ville. 18 déc

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Habillements d'hiver, Chapeaux et Marchandises sèches.

Par GABRIEL LEAUMONT, encanteur.
Salle d'encan, 69 rue de Chartres.

VENDREDI, 20 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—
300 lots habillements d'hiver.
— AUSSI —
40 caisses chapeaux fins pour hommes.
— AUSSI —
400 lots marchandises sèches étrangères et américaines, articles de toilette, &c.
Conditions—Comptant. 19 déc

PAR G. LEAUMONT, encanteur
Salle d'encan, 69 Chartres.

SAMEDI, 18 janvier 1868, à midi en vertu d'un jugement de partage, rendu par la 2eme Cour de District de la Nouvelle Orléans, le 11 décembre 1867, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, en cette ville, rue Royale, entre celles de la Douane et du Canal, les propriétés ci-après décrites, dépendant de la communauté d'acquêts et de gains qui a existé entre Marie Joseph Désiré Prosper et sa femme Françoise Fanny Allemand, tous les deux décédés, savoir:

Un terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de cette ville, au coin des rues Magasin et Plaisance ayant 35 pieds 3 pouces de face à la première, sur 98 pieds de profondeur et de face à la seconde.

Cette propriété sera vendue sujette à un bail de 4 ans à partir du 1er septembre 1867, au prix annuel de $640 payable à raison de $75 par mois; les réparations nécessaires pendant la durée du bail et la vidange des lieux étant à la charge du locataire suivant acte pardevant A. Ducatel notaire, en date du 6 août dernier.

Un terrain, situé au faubourg Livaudais, 4me District dans l'îlet No 6, borné par les rues de la Levée, Rive-me, Septième et Felton, et ayant 30 pieds de face à la rue de la Levée, sur une profondeur de 110 pieds 9 pouces sur un côté et 116 pieds 10 pouces sur l'autre côté, et 29 pieds 4 pouces sur la ligne du fond.

Un terrain, avec les bâtisses qui s'y trouvent situé dans la ville de Jefferson, faubourg Plaisance, dans l'îlet borné par l'Avenue de la Louisiane, et les rues Tchoupitoulas, de la Levée et Clippewa, désigné par le No 8 sur un plan dressé par Benjamin Buisson, arpenteur, le 8 avril 1837, et ayant 35 pieds 1 pouce de face à la rue de la Levée, sur 99 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 9.

Cette propriété sera vendue sujette à un bail de 3 ans à partir du 1er septembre 1867 au prix annuel de $180 payable par mois à raison de $15; toutes les réparations nécessaires pendant la durée du bail et la vidange des lieux étant à la charge du locataire.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

Les actes de vente et les timbres des Etats Unis aux frais des acquéreurs, pardevant A. Ducatel, notaire.
18 déc—19,24,30—janv 6,12,18

PAR NELLIGAN & BASSETTI

PAR NELLIGAN & BASSETTI
JAS. NELLIGAN, encanteur.
Bureau, au Crescent Auction Mart, rue Carondelet, 74

IL sera vendu, vendredi, 20 décembre 1867 à midi, sur les lieux—

Un terrain situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné par le No 13 du plan de Mr. Boise, sur un plan dressé par F. Casanova, le 16 juillet 1866, déposé à l'étude de P. Laurent, notaire de cette ville. Le dit terrain a, une maison américaine, trente pieds de face à la rue Moralès, entre les rues Piété et Désiré sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble, toutes les dépendances, droits, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

L'acte de vente, y compris les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis pardevant Robert J. Ker, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 19 déc

Grande vente pour cause de départ.
Bijouterie, Diamants, Montres, &c., &c.
PAR NELLIGAN & BASSETTI,
J. NELLIGAN, encanteur,
Bureau du Crescent Auction Mart, No 74, rue Carondelet.

IL sera vendu, lundi, 23 décembre 1867, à midi au No 116 rue de Chartres, au coin de la rue St Louis—

Un grand et beau stock de diamants, montres en or et en argent, chaînes en or, bracelets, broches, boucles, cless, épingles, bagues et argenterie, et un grand nombre d'articles trop nombreux pour être mentionnés.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Cette vente offre une bonne occasion pour acheter des CADEAUX DE NOËL ET DU NOUVEL AN. 19 déc—19 20 21,22

BONS DE L'ETAT.
PAR NELLIGAN & BASSETTI,
JAS. NELLIGAN, encanteur,
Bureau, au Crescent Auction Mart, rue Carondelet, 74

IL sera vendu, le LUNDI, 23 décembre 1867 à 11 heures du matin, dans la salle de vente du Crescent Auction Mart, rue Carondelet No 74,

Trente bons de mille piastres de l'Etat de la Louisiane, datés de juillet 1876, payables à vingt ans de date, portant huit pour cent d'intérêt l'an — les coupons dus à juillet 1861, et après attachés.

Egalement, $17 500 en coupons des dits bons, échéant ... [illegible]

Egalement—$18 450 en coupons des dits bons, à date.
Conditions—comptant. 18 déc—17, 22

PAR S. GUINAULT

VENTE POUR CAUSE DE DEPART.
Installation de valeur d'un marchand de café au Marché Poydras.
PAR S. GUINAULT, encanteur.
Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville.

MARDI 24 décembre 1867 il sera vendu, à midi, à la jonction des rues Poydras et Cuque, et dans le Marché Poydras—

L'installation suivante appartenant à M. Pierre Marti pour cause de départ pour l'Europe.

L'établissement complet d'un grand marchand de café dont les ventes journalières sont très fortes et comptant.

Conditions—Moitié comptant, en greenbacks, et la balance à un crédit de 4 mois, en billets endossés à satisfaction. 17 déc

Pour cause de départ. Jolie propriété rue de l'Hôpital
PAR S. GUINAULT, encanteur.
Bureau, coin Passage de la Bourse et Bienville.

SAMEDI 28 décembre 1867, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre mesurant 36 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue de l'Hôpital, entre Saint Paul et Dauphine, sur une profondeur de 126 pieds, et ensemble avec les bâtisses y érigées et consistant en 4 chambres, cabinets, et autres dépendances et convenances, double entrées, lieux d'aisance, &c.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

Acte de vente pardevant O. Drouet, notaire public.
15 déc.

Magnifiques Terrains, face au Marché St-Bernard.
PAR S. GUINAULT, Encanteur,
Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.

SAMEDI, 21 décembre 1867, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale—

Huit lots de terre faisant face aux rues St Bernard, Claiborne, St-Jean-Baptiste, et face au Marché St Bernard.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un crédit de 1 et 2 ans, en billets portant 8 0/0 d'intérêt de date et hypothèque.

Acte de vente pardevant Felix Grima, notaire public. 16 déc

PAR G. DE FERIET.

Morceau de Terre de prix dans le Troisième District de cette ville.
PAR LOUIS H. PERRET, Encanteur.
Bureau, Passage de la Bourse, No 52

SAMEDI 21 décembre 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu—

Un morceau de terre formant l'angle du Chemin de Gentilly et de la rue Dupré, ayant 25 pieds 4 pouces et 6 pieds de face au Chemin de Gentilly 227 pieds de face à la rue Dupré, 98 pieds et demi sur la ligne du fond en propriété Kernion. Les améliorations comprennent une bonne maison "cottage" ayant 3 chambres, cuisine, grande écurie, deux cuves, deux puits, &c.

Conditions—La moitié comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis; le reste à un an de crédit, en un billet de l'acquéreur, garanti par hypothèque sur la propriété et portant 8 pour cent d'intérêt.—Les bâtisses devront être assurées et la police devra être transférée au vendeur.

L'acte de vente, y compris les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant Robert J. Ker, aux frais de l'acquéreur. 19déc—3f.

Meubles, Bijoux, Argenterie. &c.
Succession de Robert Yorston.—No—
PAR G. DE FERIET, Encanteur,
Bureau, rue Royale, No 62.

VENDREDI, 20 décembre 1867, à 11 heures du matin, sur les lieux, au coin des rues Victoire et Espagne, Troisième District, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, les articles ci-dessous décrits et appartenant à ladite succession—

Un lot de meubles: Bois de lit, armoires, bureaux tables, chaises, gravures, porcelaine, literie, linge de table, &c.

— Egalement —

Un lot de bijoux: Lunettes en or, porte-crayons en or, boutons de chemises, montre et chaîne en or, &c.

— Egalement —

Un lot d'argenterie.

Immédiatement après, il sera offert un magnifique lot d'outils de tonnelier, barriques.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 6 déc—8,12,14,17,20 déc

H. M. VAN SOLINGEN & CO.

Grande vente annuelle de gages non rachetés, au Bureau de Prêts de Hart, rue de la Commune, No 145.

PAR H. M. VAN SOLINGEN, encanteur.
Bureau, rue Carondelet, No 28.

IL sera vendu, à l'enchère publique, le JEUDI, 19 décembre 1867, à 10 heures du matin, au magasin de Prêts de J. Hart, No 145 de la rue de la Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet—

Un des plus grands et des plus beaux choix de DIAMANTS, montres en or et en argent, bracelets, chaînes, broches d'oreilles, &c.—les plus fins.

Argenterie, cuillers de table, fourchettes, cuillers à café, pots, gobelets, seaux de serviettes, et une grande variété d'autres articles en argent.

Fusils, pistolets, longues-vues, ... instruments de musique et des objets de prix dont l'énumération serait trop longue.

Conditions—Comptant.

Cette vente offre une excellente occasion d'acheter des cadeaux de Nouvel An, car tous les articles sont garantis ce qu'ils sont. Le catalogue ... [illegible]

PAR CHS. T. NASH.

Vente péremptoire d'un îlet de prix, dans le Premier District, sur la ligne du chemin de fer de la rue Commune.

PAR CHS. T. NASH, Encanteur,
Bureau au Masonic Hall, Auction Mart, au coin des rues St-Charles et Perdido.

SAMEDI, 21 du courant, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu, positivement et sans réserve—

UN ILET de terre, ayant 60 grands terrains, situé dans le Premier District de cette ville, compris entre les rues St Jean, Cortez, Ulloa et d'Hémécourt.

Cette propriété est sur le coteau le plus élevé de cette partie du pays et n'a pas besoin d'être remblayée. Elle est cultivée en ce moment et n'est qu'à 30 pieds du chemin de fer de la rue de la Commune.

Conditions—très avantageuses à la vente.

L'acte de vente y compris les timbres de revenu intérieur, par devant Theo. J. Beck Jr, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Succession de D. W. ASHBRIDGE, décédé
Meubles en bois de rose, acajou et noyer, miroirs, tableaux, porcelaine; verrerie, &c. &c.
PAR CHS. T. NASH, Encanteur,
Bureau, au "Masonic Hall Auction Mart," au coin des rues St Charles et Perdido.

JEUDI, 26 décembre, à 11 heures du matin, sur les lieux, au No 436 de la rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 19 novembre 1867, No 29 625, du dossier de la dite Cour, il sera vendu, pour le compte de la succession—

Tout le mobilier de la dite résidence, comprenant en partie, des ameublements de salon en rose, acajou et noyer, tapis de Bruxelles, rideaux, dore, miroirs, tableaux, gravures, porcelaine, vaisselle, verrerie, etc. &c.

Conditions—Un plan en billets du Trésor des Etats-Unis.
26 nov—14 21 déc

VENTES A L'ENCAN.
PAR HOFFMAN MARKS & CO

Grande vente sans réserve de:
850 lots d'habillements de saison, pour messieurs et jeunes gens.
Et lots de lingerie pour messieurs.
PAR HOFFMAN, MARKS & CO.
S. S. ZELNICKER, encanteur.
Bureau, rue de Chartres, No 35,

IL sera vendu aujourd'hui jeudi courant, à 10 heures du matin, dans notre salle d'encan, au No 35 de la rue de Chartres sans aucune réserve quelconque—
850 lots d'habillements de saison, ... pour messieurs et pour jeunes gens—Assortiment d'articles de saison.
—Egalement—
210 lots de lingerie de messieurs—Chemises et chemises de peau, chemises de drap, caleçons, mouchoirs, bonneterie, etc., etc.
Le tout sans aucune réserve quelconque.
Conditions à la vente. 19 déc

Succession d'Isidore Leeb.
Distillerie, Etablissement à rectifier, Appareils et Bail de la Bâtisse, à l'encan.
PAR HOFFMAN, MARKS & CO.
S. S. ZELNICKER, encanteur.
Bureau rue de Chartres No 35,

IL sera vendu, samedi 21 décembre 1867 à midi sur les lieux Nos 130 et 132 de la rue d'Orléans, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans No [illegible] du 5 novembre 1867, pour le compte de la succession, les termes non expirés du bail de la distillerie ... des rues Toulouse et Bassin, requérant ... 1er janvier 1868, avec privilège de renouvellement ... à raison de $150 par mois. Ensemble tous ses appareils et machines appartenant à ladite distillerie.

—Egalement—

Le terme non expiré du bail de l'établissement à rectifier et tous les accessoires de dit établissement, lequel bail expire le 14 janvier 1868, avec privilège de renouveler pour un an à raison de $125 par mois.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

On peut voir le bail au bureau des Encanteurs.
16 déc—10,14,17 20,21 déc

Succession de MARX LEVY.
Fonds du magasin No 34 de la rue Vieille Levée — Quincaillerie, ferblanterie, articles en osier et en bois.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.
S. S. ZELNICKER, encanteur.

IL sera vendu, vendredi, 20 du courant à midi au magasin No 34 de la rue Vieille Levée, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, No [illegible] date 10 décembre 1867 pour le compte de la dite succession—

Le fonds du dit magasin, un assortiment général de quincaillerie, ferblanterie, articles en bois et en osier, &c.

Le tout sera vendu en bloc.
Conditions — Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. [illegible]

Succession de G. J. LEWIS.
pour opérer un partage.
Les billets de la ville pris au pair.

Grande vente importante, à l'encan
DU FONDS DU MAGASIN No 171 DE LA RUE CANAL.

Comprenant un des plus grands et des meilleurs stocks de:

Porcelaine, verrerie et faïence ... [illegible] ... Bohême, argenterie plaquée, ... des meilleures manufactures ... Russell et ... Dresde et d'Allemagne, ... de Cologne, verres en français, anglais et américains, statuettes en marbre de Paros et Majolica, ... Japon et ferblanterie, ... faïence, porcelaine ... [illegible]

Magnifiques pots à glace en plaqué,
Services à thé et à café en plaqué,
Paniers de ... pour ... et "Shopping"
Devants de cheminée et paillassons en velours, ... portes,
Réfrigérants et filtres ... [illegible]
Poêles de toute espèce et ... Cotton Plant.
Lampes à huile de charbon ... ornements;
Belles poudrières françaises et américaines,
Glaces françaises et ... [illegible]

Un grand stock d'articles trop nombreux pour être mentionnés et convenables pour CADEAUX DE NOËL et de NOUVEL AN.

MM. HOFFMAN, MARKS & CO.,
S. S. ZELNICKER, encanteur,
Bureau rue de Chartres No 35,

IL sera vendu le jeudi 26 décembre 1867 à 10 heures du matin, au magasin No 171 de la rue Canal, entre les rues Baronne et Dryades, par ordre et conformément à un ordre de l'Hon. Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans No 29,667 en date du 6 novembre 1867, pour le compte de la succession de G. J. Lewis, décédé, pour opérer un partage.

Tout le stock a été choisi par les propriétaires, sur les meilleurs marchés du monde ... [illegible]

Les meubles seront vendus au No 438 de la rue de Marais.

Conditions ... comptant ... [illegible]

Au dessus de ... [illegible]

HOFFMAN, MARKS & CO.
S. S. ZELNICKER, encanteur.

Succession de L. H. Stern & Co. No 29892
Fonds du Magasin de L. H. Stern & Co., rue Gravier, No 106.

Assortiment général de Quincaillerie, coutellerie, &c., pour opérer un partage.
PAR HOFFMAN, MARKS & CO,
S. S. ZELNICKER, encanteur
Bureau rue de Chartres, No 35.

IL sera vendu lundi 23 décembre 1867, à midi au magasin No 106 de la rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans ... pour le compte de la ... [illegible] pour opérer un partage—

[illegible]
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. [illegible]

PAR W. E. DAVID.

Bons meubles en acajou et en noyer, glaces françaises, tapis de Bruxelles, rideaux, dentelles et brocatelle, verrerie, porcelaine et faïence, etc. à l'encan pour cause de départ.

PAR W. E. DAVID.
ALBERT GAILLARD, Encanteur
Bureau rue Baronne, No. 96.

IL sera vendu vendredi 20 décembre, à 11 heures et demie, à la maison No ... rue Washington, ... [illegible] tous les meubles, ... [illegible] à coucher, grandes glaces françaises, tapis de Bruxelles et de laine, rideaux de dentelle et brocatelle, ... porcelaine, faïence, ... de cuisine, etc.

Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

PAR E. M. JACOBS.

Vente de prêteur sur gages
PAR E. M. JACOBS, encanteur.
Bureau, Passage de la Bourse No 6.

IL sera vendu jeudi ... décembre ... à la Bourse ... [illegible] diamants, montres, ... [illegible]
17 déc—3f

MONTGOMERY BROS. & CO.

... Gazettes de Poe
4 Bureaux pour le compte de qui il appartiendra.
PAR MONTGOMERY BRO. & CO.
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu samedi 21 décembre, à ... heures au bureau ... No 37 de la rue du Camp, ... Nouvelle-Orléans, ... [illegible] en débarquement de la barque Hanseat Gregory arrivé de Boston—

4 JP. Quatre bureaux et plus
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Le beau magasin en briques à quatre étages, avantageusement situé au coin des rues Camp et Canal à l'encan

Dans l'affaire de la Première Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, No ... Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

PAR MONTGOMERY BRO & CO.
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

EN vertu d'un ordre de vente daté du ... et d'ordres supplémentaires datés du ... et 14 décembre 1867, rendus par l'Hon. ... Cour de District de la Nlle-Orléans dans l'affaire ... [illegible] ... MARDI ... 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane ... [illegible]

UN CERTAIN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Commune, Camp et Magasins, mesurant 40 pieds ... de face à la rue Canal ... [illegible] ... Il y a ... hypothèque ... [illegible]

1o Le privilège ... [illegible]
2. L'hypothèque accordée par Henry Hart pour garantir quatre billets de la somme de ($5,000) chacun, piastres datés du 4 décembre 1866 ... [illegible]
3.—L'hypothèque accordée par Henry Hart pour garantir le paiement d'un certain billet ... [illegible]
4.—L'hypothèque accordée par Thos. P. May, président de la Première Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, le 4 avril 1867 pour garantir un billet ... [illegible]

Pour le reste, le quéreur payera comptant.

Cette vente est faite sujette à ... Dreyfous Bros & Co., par acte passé pardevant ... 15 janvier 1868 ... [illegible]

Le plan est exposé à la Bourse des Négociants et des Encanteurs.

L'acte de vente et compris les timbres du Revenu, par devant F. C. Cuvelier, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 24 déc.

Succession de Mme Mary McGuire.
No 29,774

Un terrain amélioré dans le Premier District de cette ville, dans la rue Claiborne, entre les rues Erato et Clio—Vente à l'encan.

PAR MONTGOMERY, BROS & CO.,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, le 4 janvier 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District, No 29,774, du dossier de la dite Cour—

Un terrain avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Premier District de cette ville ayant 34 pieds de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 122 pieds 8 pouces 7 lignes, entre lignes parallèles, lequel morceau de terre est le plus proche de la rue Erato, ... rue Claiborne, Martin, Erato et Clio, suivant un plan de A. S. Phelps, le ... mai 1866 ... [illegible]

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 18 déc—3,15,16—3,4 janv

Meubles. Meubles. Meubles
PAR MONTGOMERY BROS. & CO.
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, jeudi 19 décembre, à 11 heures, à leur salle d'encan, au No 37 de la rue du Camp—

Un assortiment général de meubles.
— TELS QUE —

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux, armoires, lavabos, tête-à-tête en acajou et en noyer, sofas, chaises à siège à ressorts, table de centre à dessus en marbre, chaises, tables de cuisine, tables à manger, gravures, tableaux, poêles, matelas de crin—le contenu de plusieurs maisons privées.

— EGALEMENT —

Une grande facture de lits cottage, chaises à siège en bois et rotin. mars

Grande vente péremptoire d'élégants chevaux appareillés, élégants chevaux de monture beaux mulets de tir, vaches laitières, buggies, harnais, wagons, etc., à l'encan.

PAR MONTGOMERY, BRO. & CO.
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu jeudi 19 décembre, à 11 heures du matin, aux écuries de F. Limet, rue Gravier, ... [illegible]

Beaux mulets de tir,
Belles vaches laitières.
AUSSI.
Buggies découvertes et couverts, harnais, wagons, etc.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.